

RAPPORT INTÉGRÉ 2024



SOMMAIRE

- 04 Éditorial
- 06 Ambition
- 08 Faits marquants
- 12 Chiffres clés
- 14 Organisation et gouvernance
- 19 Un modèle singulier
- 20 Modèle d'affaires

AVANCÉES 2024

- 92 Déclaration de performance extra-financière 2024
- 114 Annexes



UN GROUPE QUI POURSUIT SA CROISSANCE ET SA TRANSFORMATION

- 24 Une croissance rentable et équilibrée
- 26 Une nouvelle empreinte géographique...
... et opérationnelle
- 29 Une écoute des collaborateurs et des clients essentielle pour progresser
- 30 Une politique de recrutement ambitieuse avec un processus d'intégration structuré
- 32 Des métiers qui se transforment et des expertises nouvelles



UN GROUPE QUI POURSUIT SA TRAJECTOIRE RSE

- 48 Les 5 piliers de la stratégie
- 50 Nos indicateurs en un clin d'œil
- 52 Pilier 1 ● Engagés pour la sécurité et la santé de nos collaborateurs
- 56 Pilier 2 ● Engagés pour former 100 % de nos collaborateurs aux transitions durables et les rendre acteurs
- 62 Pilier 3 ● Engagés pour la décarbonation de nos activités
- 72 Pilier 4 ● Engagés pour l'égalité, l'inclusion et le développement de tous nos collaborateurs
- 78 Pilier 5 ● Engagés aux côtés de nos clients pour les aider à réussir leurs transitions durables



l'essentiel

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE
DU GROUPE APAVE

*Retrouvez dans ce livret
la présentation synthétique
du Groupe Apave.*

- 3 **Notre Raison d'Être**
- 4 Un groupe international spécialiste de la maîtrise des risques
- 6 Chiffres clés
- 8 Des expertises sectorielles au service de la maîtrise des risques
- 10 Organisation et gouvernance
- 12 Un acteur international et proche de ses clients
- 14 **Apave, plus de 150 ans d'histoire**
- 17 **Des expertises pour innover en toute sécurité**
- 19 **Des expertises historiques au service des défis de demain**

2024 : une année de transformation

RÉMI SOHIER : 2024 confirme une nouvelle fois la faculté du Groupe à se transformer et à s'adapter aux évolutions technologiques et aux attentes nouvelles de ses clients. Dans la droite ligne de son histoire depuis plus de 150 ans, Apave a mis cette année à profit pour s'internationaliser et se numériser davantage. Son objectif premier reste de rendre toujours plus efficace et disponible la grande expertise de ses personnels au service de la maîtrise des risques dans un spectre toujours plus large des activités humaines. Le Conseil d'Administration est le garant de cet engagement fort, qui se traduit logiquement en 2024 par une amélioration de la quasi-totalité de nos indicateurs de performance et des résultats du Groupe.

« Apave a mis cette année à profit pour s'internationaliser et se numériser davantage »

PHILIPPE MAILLARD : L'année 2024 a permis au Groupe Apave de poursuivre sa transformation avec de belles dynamiques de croissance organique et externe, accélérées par une acquisition majeure en Amérique du Nord.

Ce sont désormais 17 500 collaborateurs, présents dans près de 60 pays, qui contribuent chaque jour à :

- répondre aux besoins des clients d'Apave partout dans le monde, que ce soit pour une mission ponctuelle ou quotidienne dans leurs sites ;
- identifier, prévenir et maîtriser les risques à tous les niveaux : sur l'ensemble d'une Supply Chain, dans une usine ou sur de simples équipements.

Je suis fier de la transformation opérée. Notre Groupe est aujourd'hui plus solide, notre notoriété progresse, notre empreinte géographique s'élargit, notre offre s'enrichit d'innovations, l'engagement de nos équipes augmente... Autant d'atouts qui me confortent dans la capacité du Groupe à relever les enjeux qui sont devant nous.



Rémi Sohier
Président du Conseil
d'Administration du Groupe

2025 : une trajectoire solide pour un avenir plus sûr

RÉMI SOHIER : La feuille de route du Groupe Apave pour 2025 est claire, dans la continuité de notre plan stratégique. Malgré la conjoncture économique et géopolitique incertaine, Apave prévoit de poursuivre sur ses trajectoires de croissance et de performance dans tous ses métiers principaux. Nous continuerons de nous focaliser sur tous les leviers permettant d'être toujours plus rapides, disponibles et efficaces dans une fidélité inchangée à nos valeurs éthiques et managériales. Nous continuerons de renforcer le positionnement international d'Apave en tant que tierce-partie toujours plus reconnue. Avec des résultats solides, une équipe unie et une vision ambitieuse, Apave se veut un partenaire toujours plus fiable et efficient aux côtés de tous les acteurs économiques, où qu'ils se trouvent et quelles que soient leurs activités.

PHILIPPE MAILLARD : 2025 sera, pour Apave, une année de continuité avec la poursuite de la mise en œuvre de notre plan stratégique 2021-2025.

Ce sera également l'année de construction de notre nouvelle ambition à horizon 2030. Nous l'élaborerons avec nos parties pre-

nantes, en les sollicitant et en les écoutant. Dans cette période de fortes incertitudes géopolitiques et macroéconomiques, nos métiers et nos expertises sont plus que jamais au cœur des solutions dont notre Société et nos sociétés ont besoin pour restaurer la confiance et relever les défis qui sont devant nous :

- gérer des usines, infrastructures ou bâtiments en assurant la sécurité et en recherchant l'optimisation de leurs performances ;
- qualifier et faire certifier les équipements, les produits ou les compétences pour avancer en toute sécurité ;
- créer de la confiance sur l'ensemble des acteurs d'une Supply Chain ou ligne de production, qui peuvent être implantés sur plusieurs continents, mais qui œuvrent pour un même objectif ;
- agir pour construire de la confiance digitale et des modèles de décarbonation pragmatiques.

Autant d'expertises qui contribueront à bâtir le monde de demain comme Apave l'a toujours fait depuis plus de 150 ans.

« Nos métiers et nos expertises sont plus que jamais au cœur des solutions dont notre Société et nos sociétés ont besoin. »



Philippe Maillard
Directeur Général du Groupe

AMBITION

Pas de **transitions** pérennes et réussies sans **confiance** et sans **sécurité**

Le monde d'aujourd'hui est traversé par de nombreuses transitions, qu'il nous faut gérer : **transition écologique, transition énergétique, transition numérique.**

Toutes appellent de nouvelles façons de produire et de consommer.
Toutes appellent à la mise en œuvre de nouvelles technologies.
Toutes font émerger de nouveaux métiers.

Mais toutes ont un point en commun : les solutions mises en œuvre font émerger de nouveaux risques qu'il faut pouvoir prévenir et maîtriser... sans quoi, pas de transitions réussies, pérennes et sécuritaires.

TRANSITIONS

Depuis 1867, Apave a toujours accompagné les transitions : d'abord industrielle, puis environnementale, énergétique et maintenant numérique, en adaptant sans cesse ses expertises en maîtrise des risques et en aidant ses clients à identifier et maîtriser leurs risques.





CONFIANCE

La mission originelle d'Apave est d'être un "tiers de confiance". Une mission exercée grâce à de nombreuses accréditations, dont le nombre est en constante augmentation dans de très nombreux domaines ou secteurs, pour permettre à nos clients de développer leurs propres écosystèmes de confiance.

SÉCURITÉ

La sécurité est le socle de tout progrès. Prévenir, contrôler et maîtriser les risques pour garantir des lieux de vie sûrs et des environnements de travail sécurisés constitue l'ADN d'Apave depuis 1867.



2024, UNE ANNÉE AU CŒUR DES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

● De multiples expertises pour un événement d'envergure mondiale



Plus de 50 missions réalisées et de multiples expertises mobilisées à tous les stades de la compétition sportive majeure de l'été 2024 : en amont, pendant et jusqu'au démontage. Une contribution indirecte à cet événement exceptionnel d'envergure mondiale !



● Notre-Dame de Paris : Apave, acteur de sa renaissance

Après 5 années de travaux, Notre-Dame de Paris a rouvert ses portes au public en décembre 2024. 5 ans au cours desquels Apave a été présente en veillant à ce que les principes généraux de prévention soient mis en œuvre et respectés tout au long des travaux de sécurisation et de restauration afin d'accueillir, aujourd'hui, le public en toute sécurité.

2024, UNE ANNÉE DE DÉVELOPPEMENT



● Apave s'implante en Amérique du Nord

Avec l'acquisition fin 2024 de IRISNDT, Apave s'est implantée de façon significative en Amérique du Nord (USA et Canada) et a renforcé sa présence en

9

● 25 acquisitions depuis 2020

En 2024, Apave a finalisé 7 nouvelles acquisitions amenant à 25 le nombre total d'opérations de croissance externe réalisées dans le cadre du plan stratégique 2021-2025. Une dynamique qui permet au Groupe d'enrichir ses expertises, de renforcer sa présence géographique, notamment à l'international, et de développer son portefeuille clients.

2024, UNE ANNÉE DE MOBILISATION, D'ENGAGEMENT...

● Sécurité au travail



4 réflexes pour tous.
Une ambition : Objectif Zéro Accident

● Santé au travail



● Apave Climate School, l'école de la durabilité

Près de **8 000** collaborateurs ont validé les 2 modules obligatoires.



... ET DE DISTINCTIONS



WORLD'S BEST COMPANIES 2024

Le Groupe Apave figure dans le classement 2024 des 1000 " World's Best Companies " établi par le prestigieux magazine TIME.



EMPLOYEUR 2024 CAPITAL MAGAZINE

Le Groupe Apave occupe la 5^{ème} place dans ce palmarès 2024 des meilleurs employeurs dans le secteur d'activité : Ingénierie et Contrôle.



ECOVADIS GOLD 77/100

(vs 72/100 en 2023)



2024, UNE ANNÉE DE MOBILISATION À TRAVERS LE MONDE



Tumaini Open School / Tanzanie
Installation de panneaux photovoltaïques



Yann Arthus Bertrand / Angoulême

11



Odyssée Nantes / France
Ensemble contre le cancer du sein



Run for planet / France

Les locaux des agences de Lille, Bordeaux, Le Mans et Angoulême se sont transformés en studio photo sous l'objectif de Yann Arthus Bertrand dans le cadre de son projet «Les Français et ceux qui vivent en France». Un partenariat inédit initié par Apave.

2024, CHIFFRES CLÉS

CHIFFRE D'AFFAIRES

1.4Md €

en croissance de près de 50 % depuis 2019,
près de 10 % de croissance organique

32 %

PART DES ACTIVITÉS
À L'INTERNATIONAL

RÉPARTITION DU CA PAR MÉTIER

63 %
INSPECTION

14 %
FORMATION

10 %
ESSAIS &
MESURES

7 %
CONSEIL &
ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE

6 %
CERTIFICATION &
LABELLISATION



17 500

COLLABORATEURS

dont 12 000 ingénieurs
et techniciens

TAUX DE FÉMINISATION
DES ÉQUIPES

25.2 %

FORMATION
DES COLLABORATEURS

23 HEURES

de formation par collaborateur

TAUX D'ENGAGEMENT
DES SALARIÉS

57 %

+10 points vs 2020



FORMATION PROFESSIONNELLE EXTERNE

630 000 STAGIAIRES

de nos clients ont été formés dans des centres Apave, et ont ainsi pu maintenir ou développer leur employabilité par l'obtention de qualifications ou de certificats (soit + 12 % vs 2023)

SATISFACTION CLIENT NPS GROUPE

+41

+ 5 points vs 2020

TAUX DE NOTORIÉTÉ SPONTANÉE

77 %

+ 21 points vs 2020

7

acquisitions réalisées en 2024

apportant de nouvelles expertises, de nouveaux clients et de nouvelles géographies :

- **APTH BVT** - Transport Marchandises Dangereuses (France)
- **ERASM (Certifier)** - Conseil et accompagnement à la certification (France)
- **PIM** - Solutions de gestion de l'intégrité des actifs (Royaume-Uni)
- **PPL Training** - Formation professionnelle sécurité au travail (Royaume-Uni)
- **IRISNDT** - Inspection Contrôles Non Destructifs (USA, Canada, Royaume-Uni et Australie)
- **CND Service** - Inspection Contrôles Non Destructifs (Italie)
- **ISOCERT** - Certification de systèmes de management (Pologne)

13

SÉCURITÉ



3.47 TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL
vs 5.18 % en 2023

0.22 TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



-9 % entre 2022 (79 574 tCO₂eq)
et 2024 (76 599 tCO₂eq)
à isopérimètre



ORGANISATION ET GOUVERNANCE

La gouvernance du Groupe Apave est organisée autour d'un Conseil d'Administration et d'un Comité Exécutif.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité du Groupe et veille à leur mise en œuvre. Il est composé de **37,5 % de femmes**.

Il s'appuie sur **4 Comités** :

- Comité Stratégique
- Comité Nominations & Rémunérations
- Comité Audit & Risques & RSE
- Comité Éthique

Le Comité Exécutif, sous la responsabilité du Directeur Général, constitue l'instance de direction du Groupe Apave. Il met en œuvre les orientations stratégiques déterminées par le Conseil d'Administration et assure la gestion opérationnelle du Groupe. Il est composé de 10 membres dont **un tiers de femmes**.

15

LE COMITÉ EXÉCUTIF



1 FABRICE PENOT
Secrétaire Général

4 BRUNO GSTACH
Directeur Général
Apave Infrastructures et Construction
France et Apave Développement

7 PHILIPPE MAILLARD
Directeur Général
du Groupe Apave

2 ANNE DENUELLE
Directrice des Ressources
Humaines

5 CHRIS WEYERS
Directeur Général
Apave North America

8 CATHERINE NOAILLY
Directrice Générale
Apave Exploitation France

3 PAUL NEEL
Directeur Financier

6 EMMANUELLE BRUNET
Directrice Communication
et Stratégie

9 ÉRIC SIMON
Directeur Général
Apave International

10 LAURENT KADOUR
Directeur Commercial
et Marketing

Apave SA

Rémi SOHIER

Président



Philippe MAILLARD

CEO



Division France

Apave Exploitation France

- Inspection
- Formation
- Essais & Mesures
- Conseil & Accompagnement technique

Division Entités spécialisées

- Infrastructures & Construction
- Risques numériques
- Certification
- Essais industriels
- Transports marchandises dangereuses
- Contrôles non destructifs
- Aéronautique
- Ferroviaire
- Nucléaire

Division Apave North America

- USA
- Canada
- Australie
- Royaume-Uni

Division Apave International

- Europe
- Moyen-Orient
- Afrique
- Asie
- Péninsule Ibérique
- Scandinavie
- Énergies

ORGANISATION

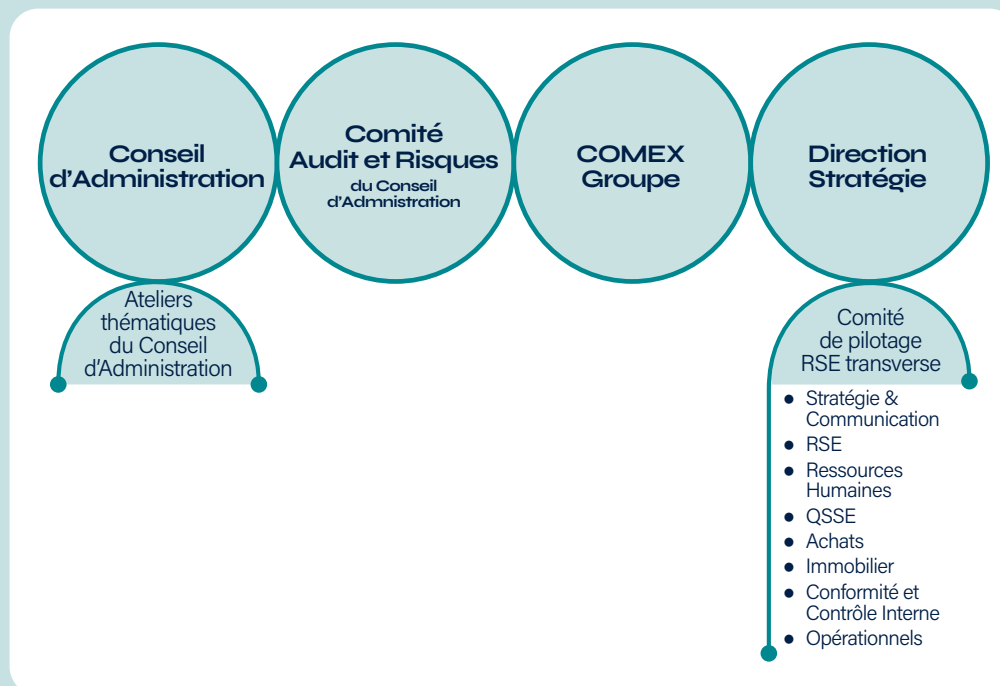
Le Groupe Apave est structuré autour de **4 divisions opérationnelles** et **9 fonctions transverses**.

● GOUVERNANCE RSE

Les enjeux de Responsabilité Sociale et Environnementale de l'Entreprise (RSE) sont traités à plusieurs niveaux au sein du Groupe comme illustré dans le schéma ci-contre. Chacune des instances s'est réunie plusieurs fois au cours de l'année 2024 pour suivre les avancées et les réalisations du Groupe en la matière avec **un focus particulier sur la définition de la nouvelle stratégie RSE à l'horizon 2030.**

● DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue avec les Instances Représentatives du Personnel a également fait l'objet de réunions, transversales ou spécifiques, par sujet (orientation stratégique, politique sociale, politique économique et financière, santé, sécurité et conditions de travail, acquisition, création, cession de filiales, déménagement et aménagement des locaux...). Apave dispose d'un Comité Européen d'Entreprise qui se réunit une fois par an.



UNE APPROCHE COLLECTIVE

Parce que les enjeux de demain nécessitent une approche collective, Apave adhère à plusieurs structures accompagnant la transformation responsable des entreprises, comme par exemple :

FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES DU SECTEUR ET COMMISSIONS ASSOCIÉES

- FILIANCE, pour la France
- TIC Council : Fédération internationale des acteurs du TIC (Testing, Inspection & Certification)
- FEDAO : Federación Española de Asociaciones de Organismos de Control, pour l'Espagne

ORGANISMES PROFESSIONNELS

Entreprises / institutionnels

- MEDEF France
- MEDEF International (Apave préside notamment le Comité d'entreprise France - Pologne)
- AMRAE : Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise
- CCIF Pologne
- CCIF : Chambre de Commerce Française pour les Émirats Arabes Unis
- Dirigeants commerciaux de France
- CIAN : Conseil français des Investisseurs en Afrique
- AICPN-France : Association mondiale pour des infrastructures de transport maritimes et fluviales, section française

Construction & Infrastructures

- FFB : Fédération Française du Bâtiment
- FPI : Fédération des Promoteurs Immobiliers

- TECNIBERIA : asociación española de empresas de ingeniería

Energies

- France Hydrogène
- GIFEN
- AVERE France
- Énergies renouvelables (SER)

Aéronautique

- GIFAS
- Avenir-Transport
- FNAM : Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers
- ProAvia : association des acteurs français de l'aéroportuaire
- UAF : Union des Aéroports Francophones
- ACI Africa : Association Internationale des Aéroports, zone Afrique

Ferroviaire & Mobilités

- CARE Rail
- FIF : Fédération des Industries Ferroviaires

Logistique & Portuaire

Telecom

- IUT : Union Internationale des Télécommunications
- EUWENA : association professionnelle pour le déploiement des Réseaux Mobiles Privés en Europe

- AGURRE : Association des Grands Utilisateurs de Réseaux Radio d'Exploitation

Transformation durable

- Entreprises pour l'Environnement (EpE)

Grande Distribution

- Enseigne et innovation
- Perifem : syndicat de la grande distribution

Tourisme

- Club des dirigeants de l'Hôtellerie internationale et de Prestige

Industrie

- France Chimie
- UITS : Union des Industries des Technologies des Surfaces
- BEQUINOR : Asociación Nacional de Normalización de Bienes de Equipo y Seguridad Industrial

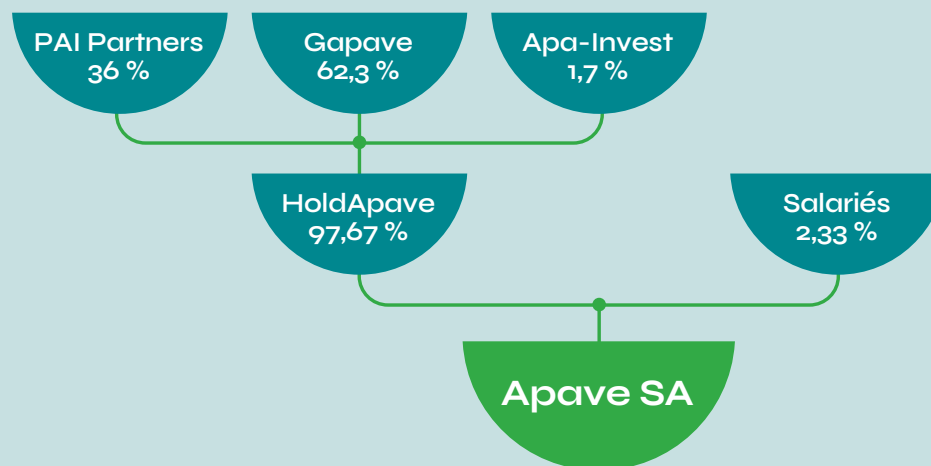
Santé

- FNADEPA : Fédération Nationale des Associations de Directeurs d'Établissements et Services pour Personnes Âgées
- H360 : association nationale des cadres et experts techniques hospitaliers
- ACSES : Association des Chargés de Sécurité des Établissements de Soins

UN MODÈLE D'ENTREPRISE SINGULIER

Créé en 1867, le modèle du Groupe Apave a évolué au fil du temps pour rester le plus adapté aux réalités du marché et des besoins de ses clients.

Après avoir vécu à travers un modèle associatif pendant près de 150 ans, Apave est depuis 2011 une société française de droit privé (statut société anonyme) qui détient en France, et à l'international, des filiales lui permettant d'exercer ses activités et d'accompagner ses clients.



19

L'actionnariat du Groupe Apave se veut aujourd'hui singulier, avec 3 actionnaires :

- le Gapave, association détenant la majorité du capital
- PAI Partners, fond d'investissement européen
- les salariés

L'alliance de ces 3 actionnaires permet à Apave d'associer intérêt général, engagement des salariés et moyens financiers au service de son développement et de la transformation de ses métiers essentiels à la vie des Hommes et de la Société.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

*Agir en acteur de confiance
pour un mode plus sûr, durable et
porteur de progrès partagé*

MODÈLE D'AFFAIRES

Une offre de services, axée sur l'expertise et basée sur la confiance

NOTRE MISSION

- **Accompagner nos clients** pour leur permettre d'exercer leurs activités en toute sécurité
- **Prévenir les risques** techniques, humains, environnementaux, numériques
- **Tiers de confiance**

NOS RESSOURCES

NOS COLLABORATEURS

- **17 500** salariés dont **12 000** ingénieurs et techniciens
- Des expertises techniques, expériences et savoir-faire uniques
- Une connaissance pointue des réglementations en maîtrise des risques
- Une fierté d'appartenance

NOS ACCREDITATIONS ET CONNAISSANCES

- Près de **500** reconnaissances et accréditations véritables « licence to operate »
- Une politique de formation soutenue pour maintenir un haut niveau d'expertise
- Un modèle unique « inspecteur - formateur »

NOS RESSOURCES ECONOMIQUES

- Un actionnariat stable (Gapave, association actionnaire majoritaire)
- Une structure financière solide

NOTRE MAILLAGE TERRITORIAL

- Une présence en proximité (**130** agences en France)
- Une présence dans **60** pays, au plus proche de nos clients

RESSOURCES NATURELLES

- Des consommations liées aux déplacements des équipes et à la production des rapports techniques

NOS ENGAGEMENTS

1

Engagés pour la sécurité et la santé de nos collaborateurs

2

Engagés pour former 100 % de nos collaborateurs aux transitions durables et les rendre acteurs

3

Engagés pour la décarbonation de nos activités

NOS PARTIES PRENANTES

Clients Collaborateurs Actionnaires Partenaires Fournisseurs/Sous-traitants
 Organismes certificateurs/accréditeurs Ecoles/Alumni/ Candidats Recrutement
 Syndicats professionnels États / Gouvernement / Autorités publiques
 Société civile Citoyens ONG

NOS ACTIVITÉS

Les équipes Apave interviennent chez nos clients à travers 5 types d'activités* / métiers

INSPECTION

FORMATION

ESSAIS & MESURES

CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE

CERTIFICATION & LABELLISATION

*Des activités réalisées sur la base de référentiels réglementaires ou non, pour tout type de clients (privé / public) quels que soient leurs secteurs d'activités ou leurs tailles.

CRÉATION DE VALEURS

VALEUR SOCIÉTALE

- Concourir au respect des réglementations encadrant les activités économiques
- Contribuer à tisser et amplifier la confiance des parties prenantes entre elles
- Exercer des métiers porteurs de sens, au service de l'intérêt collectif

VALEUR SOCIALE

- Contribuer à des lieux de vie et de travail plus sûrs et plus durables
- Garantir la qualité de vie et les conditions de travail des collaborateurs
- Proposer des conditions

d'accueil et d'apprentissage de qualité à nos stagiaires

- Accompagner les clients dans la réussite de leurs propres transitions

VALEUR ENVIRONNEMENTALE

- Proposer des solutions pour prévenir les sources de pollution (air, sols, eau)
- Proposer des solutions pour préserver et valoriser l'environnement
- Proposer des solutions pour atténuer le changement climatique
- Accompagner les clients dans leurs démarches environnementales volontaires

VALEUR ÉCONOMIQUE

- Accélérer la performance des équipements et des organisations
- Partager la valeur générée par le Groupe via un actionnariat salarié
- Participer au dynamisme des bassins d'emplois locaux, en France et dans le monde

UN ACTEUR QUI ACCOMPAGNE LA RÉUSSITE DES TRANSITIONS

- Transitions environnementales
- Transitions énergétiques
- Transitions sociales
- Transitions numériques

4

Engagés pour l'égalité, l'inclusion et le développement de tous nos collaborateurs

5

Engagés aux côtés de nos clients pour les aider à réussir leurs transitions durables



UN GROUPE QUI POURSUIT SA CROISSANCE ET SA TRANSFORMATION

Apave a poursuivi en 2024 la mise en œuvre de son plan stratégique 2021-2025. Le Groupe a confirmé, une nouvelle fois, sa capacité à tenir ses objectifs et matérialiser son ambition de fort développement et de transformation vers un acteur mondial de référence.

Une croissance rentable et équilibrée

Apave a terminé l'année 2024 avec **un chiffre d'affaires de 1,4 milliard d'euros**, atteignant ainsi l'objectif qu'elle s'était fixée pour son ambition 2025. C'est le résultat d'une croissance organique dynamique (près de 10% dans toutes les géographies) et d'une politique de croissance externe d'une intensité particulière avec la finalisation de **7 acquisitions** au cours de l'année dont IRISNDT.

Entre 2019 et 2024, Apave a enregistré une progression de son chiffre d'affaires de près de 50%, avec une progression remarquable en 2024 (+ 20% entre 2023 et 2024). En année pleine, le Groupe Apave pèse désormais près de 1,8 milliard d'euros. La marge opérationnelle du Groupe a poursuivi une tendance d'amélioration régulière avec une augmentation de 1 point entre 2023 et 2024, pour atteindre près de 11%. Les acquisitions 2024 stratégiquement ciblées, ont permis à Apave d'intégrer de nouvelles expertises, de se développer ou de se renforcer dans certaines zones géographiques, et d'enrichir son portefeuille de clients.

● Apave s'est implantée de façon significative en Amérique du Nord

L'acquisition de **IRISNDT** (Apave North America), confère au Groupe une présence solide aux USA et au Canada, géographies dans lesquelles le marché des TIC connaît des croissances importantes.



● Apave s'est renforcée en Europe avec l'acquisition de :



PPL Training, leader britannique de la formation en sécurité au travail et conformité technique, permettant à Apave de disposer d'une solide plateforme de formation anglophone.



CND Service, entreprise italienne spécialisée dans les Contrôles Non Destructifs (CND) et la certification de compétences. Cette dernière opération consolide la présence d'Apave en Italie, initiée en 1994 (30 ans célébrés en 2024) et consolidée en 2021 avec l'intégration de Tecno Piemonte.



ISOCERT, entreprise polonaise spécialisée et reconnue dans la certification des systèmes de management qui vient renforcer l'activité de Certification du Groupe, et la présence d'Apave dans ce pays.



PIM, société écossaise, Apave a consolidé ses compétences dans la gestion de l'intégrité des actifs pour les secteurs énergétiques et industriels.

● Apave s'est enrichie de nouvelles expertises et de nouveaux actifs en France.

Avec l'acquisition de **APTH** et de **Erasm**, Apave devient ainsi un leader européen de la formation au transport de marchandises dangereuses et renforce ses activités de conseil pour les acteurs du ferroviaire.



25

Fort de ce développement, l'international représente, en année pleine, désormais près de **50% de l'empreinte opérationnelle** du Groupe Apave.

Une nouvelle empreinte géographique...



**APAVE, UNE PRÉSENCE
SUR LES 5 CONTINENTS**

- **17 500 collaborateurs**
- **12 000 ingénieurs et techniciens**
- **60 pays**
- **180 centres de formation dans le monde**
- **130 agences en France**
- **+20 centres d'essais industriels**

FRANCE
9 400 collaborateurs

EUROPE
2 900 collaborateurs
16 pays

AMÉRIQUES
2 100 collaborateurs
6 pays

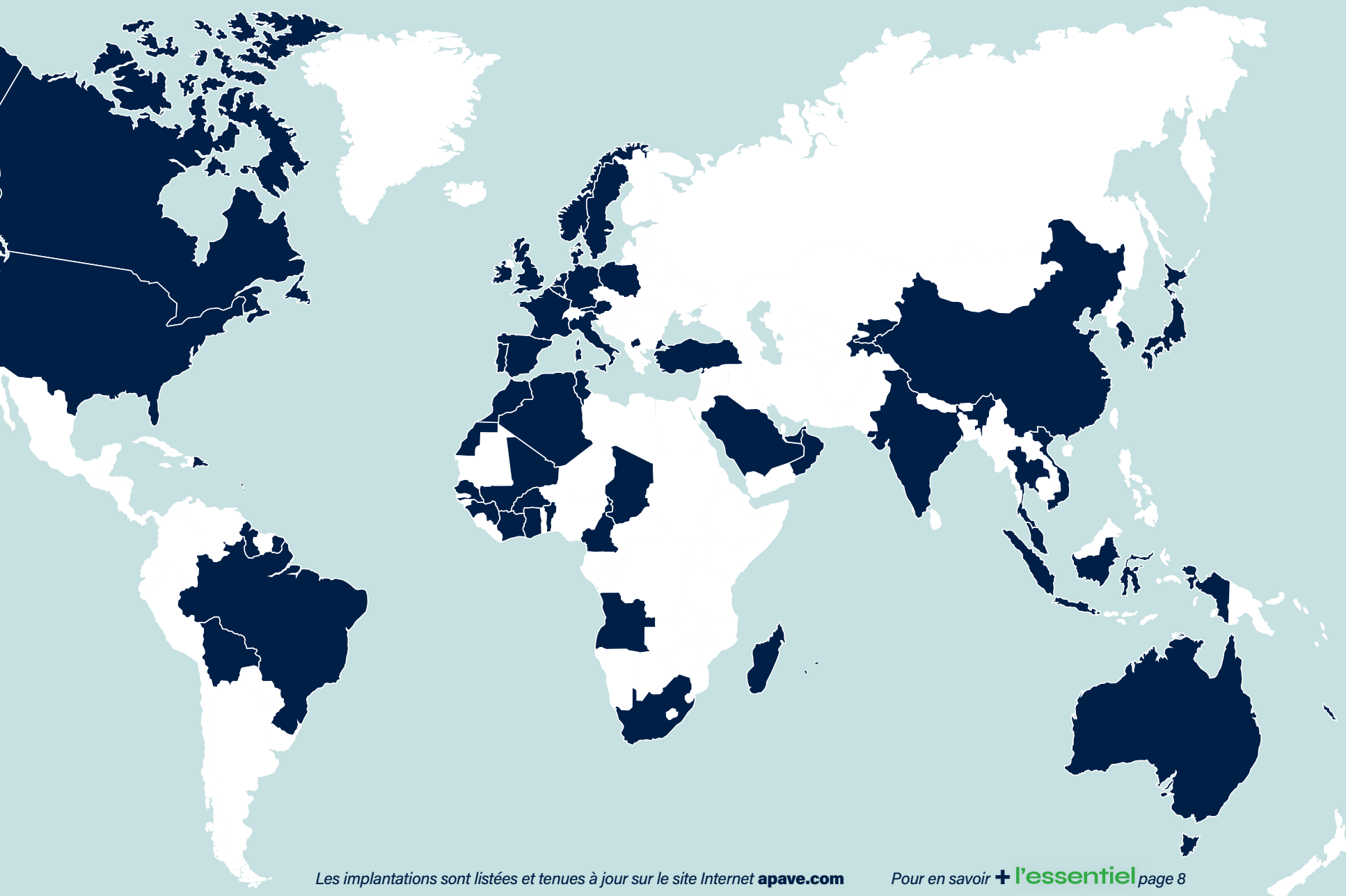
MOYEN-ORIENT
1 100 collaborateurs
6 pays

ASIE
1 050 collaborateurs
9 pays

AFRIQUE
800 collaborateurs
17 pays

AUSTRALIE
150 collaborateurs





... et opérationnelle

La capacité d'Apave à accompagner les besoins de ses clients à travers le monde s'est considérablement élargie en 2024, sur **une palette d'expertises plurielles.**

- Plus de **2 000 techniciens** spécialisés en **NDT** (Non Destructive Testing)
- **200 ingénieurs ASME** (American Society of Mechanical Engineers)
- Une offre d'**Asset Integrity Management** (AIM) robuste
- Une offre de formation pleinement **européenne**
- Une **capacité internationale** à certifier des systèmes de management



La force d'un **groupe international**, des approches locales, et des **équipes de proximité.**

Une écoute des collaborateurs et des clients essentielle pour progresser

Tous les deux ans, le groupe Apave donne la parole à ses collaborateurs et à ses clients avec une ambition « **les écouter pour progresser** » à travers la démarche Speak Up.



La 3^{ème} édition de cette enquête a été effectuée en juin 2024 auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Réalisée par un organisme extérieur spécialisé, elle a été proposée en 9 langues (français, anglais, espagnol, italien, portugais, polonais, slovène, vietnamien, arabe) afin de permettre à chacun de pouvoir s'exprimer le plus aisément possible sur son vécu et son quotidien dans l'entreprise. Les résultats 2024 confirment la poursuite de la hausse du taux d'engagement.

RÉSULTATS 2024

57% TAUX D'ENGAGEMENT
soit +7 points vs 2022 et
+10 points entre 2020 et 2024

+41 NPS 2024
Net Promoter Score
vs 36,5 en 2022
Notoriété : +15 points vs 2022



29



Avec le principe de la symétrie des attentions, la démarche d'écoute de nos clients et du marché a été renouvelée mi-2024. Cette année encore, la satisfaction clients et la notoriété du Groupe Apave sur le marché sont en nette progression.

Une politique de recrutement dynamique avec un processus d'intégration structuré

Depuis 2021, Apave a recruté près de **10 000 nouveaux talents** pour accompagner son développement et sa transformation.



Aussitôt arrivé, en parallèle de ma formation, j'ai assisté à des contrôles réglementaires en binôme chez nos clients. Mon immersion a été immédiate ! J'ai été très bien accompagné. Je suis fier de faire partie d'un Groupe avec une forte identité et une grande valeur ajoutée.

Thomas
Inspecteur équipements sous pression et soudage, arrivé en juin 2024 à Nantes

UNE DYNAMIQUE DE RECRUTEMENT AMBITIEUSE

En 2024, près de 3 000 nouveaux collaborateurs aux profils variés ont rejoint le Groupe : jeunes diplômés, cadres, ingénieurs, techniciens mais aussi alternants et stagiaires préparant des diplômes de Bac+2 à Bac+5. Pour soutenir cette dynamique ambitieuse, les équipes Apave, ont poursuivi leurs actions partenariales avec des écoles : que ce soit par le biais des équipes Ressources Humaines ou par les réseaux d'Alumni. Apave a participé à 50 forums écoles en 2024.

L'ALTERNANCE, SE FORMER POUR TRAVAILLER CHEZ APAVE

Avec près de 400 alternants accueillis en 2024 en France, Apave réaffirme son engagement en faveur de l'alternance, un levier puissant pour recruter des collaborateurs déjà opérationnels et accompagner l'insertion des jeunes. **Près de 40 % d'entre eux, en 2024, ont obtenu un CDI à la fin de leur alternance.**

Afin de favoriser l'intégration et la fidélisation des alternants, Apave a lancé en 2024 l'initiative « Altern'day ». Ce rendez-vous vise à promouvoir les carrières dans la maîtrise des risques et à renforcer les liens entre les alternants

Une alternance mixant :
5 % du temps en centre de formation
75 % du temps dans une agence
 Apave en France

et l'entreprise.

Fort de son savoir-faire en ingénierie pédagogique de formation et de son réseau de formateurs experts, Apave a ouvert son CFA en 2024 avec deux promotions, à Lyon et à Taverny, pour le parcours de Technicien d'Inspection en Électricité. A l'issue de ces formations de 12 mois intégrant la mise en pratique réelle chez des clients, les apprenants de différents niveaux et en reconversion se verront proposer un CDI au sein du Groupe.

RECRUTER, C'EST BIEN. INTÉGRER, C'EST MIEUX !

Bien accueillir, intégrer efficacement en actionnant une double approche, savoir-faire et savoir-être, et permettre de créer une perception positive et enthousiasmante, tel est l'objectif du dispositif d'accueil mis en place par le Groupe.



L'alternance, **une formule gagnant-gagnant** de futurs talents pour l'entreprise, un CDI et des compétences terrain à la clé pour les apprentis.

Des métiers qui se transforment et des expertises nouvelles

Climat et durabilité : des expertises complémentaires pour une approche globale



Face à l'accélération des transitions écologique, énergétique, climatique et numérique, et aux nouveaux risques qu'elles engendrent, Apave développe sa gamme d'offres Green&Social et les activités de son Département Climat et Durabilité. Objectif : identifier, prévenir et maîtriser ces nouveaux risques et accompagner les clients dans leurs enjeux de durabilité.

50 CONSULTANTS
d'un haut niveau d'expertise sur les thématiques en lien avec les enjeux de durabilité (carbone, environnement, analyse des risques, biodiversité...)

CLIMAT ET DURABILITÉ : des expertises spécifiques et «terrain» complémentaires

Pour répondre aux enjeux de ses clients en matière de transitions énergétique, environnementale, sociétale, climatique..., le Groupe Apave a constitué une équipe de consultants détenant des expertises spécifiques au sein du Département Climat et Durabilité pour réaliser des missions comme par exemple : bilan carbone, décarbonation, biodiversité, plan climat, analyse des risques, ...

Ces consultants, avec leur haut niveau d'expertise, accompagnent les clients du Groupe dans l'élaboration de leur stratégie de durabilité et des plans d'actions associés en s'appuyant sur les compétences historiques d'Apave en France.



RSE FRANCE, une filiale indépendante expert en audit de durabilité

En 2024, RSE France, filiale indépendante du Groupe Apave et spécialisée en audit et évaluation RSE, fait partie des premiers Organismes Tiers Indépendant (OTI) habilités par la Haute Autorité de l'Audit (H2A) pour certifier les informations et rapports

de durabilité. RSE France est également accréditée depuis plus de 10 ans par le Cofrac pour l'audit des DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière) et depuis 2023 pour la vérification « Sociétés à Missions » (loi PACTE en France).



Vision client



Nous avons choisi Apave pour nous accompagner dans la mise à jour et la mise en conformité de nos matrices de matérialité réalisées en 2023 pour répondre aux nouvelles directives CSRD, et analyser les écarts en vue de produire un rapport extra-financier conforme. Notre démarche est volontaire et nous avons apprécié l'expérience et la compréhension d'Apave vis-à-vis de nos attentes.

Pascale ROUSSAY
Chef de Département Système de Management et Lean de ANTARGAZ

Formation : une offre enrichie, axée sur la pratique, pour booster l'employabilité et le maintien des compétences dans tous les territoires

La formation professionnelle, moteur du développement économique des territoires, est au cœur de l'action d'Apave. En tant que leader de la formation professionnelle qualifiante en Maîtrise des Risques et Sécurité au Travail, Apave contribue activement à cet enjeu grâce à son offre de formation technique de qualité, reconnue par les acteurs locaux, nationaux et internationaux.

Depuis fin 2020 et conformément à son plan stratégique, Apave enrichit son offre de formation avec de nouvelles modalités pédagogiques plus innovantes et apprenantes, et une couverture géographique internationale. Elle forme plus de **630 000 stagiaires** dans le monde dans ses **180 centres** en France et à l'international avec une mise en situation réelle. Apave dispose aussi de plateformes mobiles permettant de former les stagiaires directement dans leur environnement de travail.



CHIFFRES CLÉS

+600 FORMATIONS

« Green & Social »

Santé / Sécurité
Formations qualifiantes

630 000 STAGIAIRES

de nos clients ont été formés dans des centres de formation Apave à travers le monde, et ont ainsi pu maintenir ou développer leur employabilité par l'obtention de qualifications ou de certificats.



MAROC : un nouveau centre de formation à Casablanca

En 2024, le groupe Apave a marqué une étape importante dans son développement avec l'inauguration de son tout premier centre de formation au Maroc, à Casablanca. De **plus de 1000 m²**, ce centre moderne propose plus de **100 modules de formation** dans des domaines variés, tels que l'habilitation électrique, la conduite des engins de levage, la sécurité et les énergies renouvelables. Dédié à la sécurité au travail, ce centre vise à former les professionnels de tous secteurs sur la gestion des risques, la prévention des accidents et la création d'environnements de travail plus sûrs pour tous. Il est doté de plateformes pédagogiques pour des mises en situation pratiques, incluant la conduite d'engins, le travail en hauteur et l'échafaudage.



PPL TRAINING : une plateforme formation anglophone complémentaire

Avec l'acquisition de **PPL Training**, leader dans la formation électrique, mécanique, technique, sur la légionellose et sur les procédures de santé et sécurité au travail au Royaume-Uni et à l'international, Apave élargit son offre de formation au marché anglais. Et crée ainsi une plateforme de formation pour les pays anglophones. Reconnu comme leader sur son marché, PPL Training est implanté dans trois villes du Royaume-Uni et organise des sessions de formation dans ses trois campus, à York, Slough et Livingston. Avec à leur actif **4 600 m²** et **30 salles**, ils accueillent plus de **11 000 stagiaires** chaque année.

TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES : un centre unique en Europe

Avec l'acquisition de **APTH**, entité spécialisée dans les formations réglementaires pour le transport de marchandises dangereuses, Apave est maintenant le seul organisme de formation à disposer en Europe d'un centre de formation avec un plateau de conduite. Sur **20 hectares** et **4 km de pistes**, ce plateau de conduite permet aux stagiaires de s'entraîner à la conduite en conditions difficiles : freinage sur chaussée glissante, ou encore maîtrise du véhicule sur une pente de 11 % avec des conditions d'adhérence très dégradées...



ELECTRI CITY : se former aux risques électriques dans un univers 3D

Découvrir et expérimenter la sécurité électrique avec **Electri City**, un univers 3D interactif développé par Trainor, la filiale d'Apave spécialisée dans la formation digitale. Cette immersion ludique et interactive révolutionne l'apprentissage de la sécurité électrique. Avec près de **140 000 stagiaires** formés chaque année, l'offre de Trainor s'étend également à la formation présentielle et au conseil, faisant de l'expert nordique en matière de sécurité dans les domaines des formations réglementaires ATEX, travaux à chaud, sécurité numérique, premiers secours...



➔ **CFA APAVE : des formations avec un emploi à la clé**

Apave a enrichi son offre en proposant des formations en contrat d'apprentissage pour permettre aux jeunes de 16 à 29 ans d'accéder à des programmes techniques de qualité, préparant aux métiers d'aujourd'hui et de demain et favorisant une insertion rapide sur le marché du travail comme par exemple : technicien de maintenance industrielle, conducteur de ligne automatisée, soudeur industriel, agent de sûreté aéroportuaire...

FORMATION « MÉTIERS » : aider nos clients à répondre aux difficultés de recrutement sur les métiers en tension

Face à la pénurie de candidats dans l'industrie, avec **60 000 postes** à pourvoir sur des métiers en tension, Apave propose une solution concrète : des formations qualifiantes pour les métiers de demain. Conducteur d'installation ou de machines automatisées, technicien de maintenance industrielle, technicien de maintenance climatisation ventilation chauffage, soudeur assembleur industriel, opérateur en cybersécurité, les formations d'Apave préparent les futurs professionnels aux réalités du terrain avec plus de **32 parcours** dispensés en conditions réelles sur des maquettes pédagogiques et encadrés par des formateurs experts.



PASSEPORT NUCLÉAIRE : découvrir et mieux comprendre les métiers du nucléaire

En lien avec l'Université des Métiers du Nucléaire, Apave a développé une plateforme pédagogique destinée aux élèves et étudiants du CAP à Bac+5. Objectif : découvrir et mieux comprendre les métiers du nucléaire, le fonctionnement d'une centrale, ou encore acquérir des notions de sûreté ou de radioprotection.

Près de **9 000 élèves et étudiants**, répartis sur **112 établissements**, ont participé à ce programme. Il vise à préparer les futurs techniciens et ingénieurs, toutes spécialités confondues, à s'orienter pour répondre aux forts besoins de compétences spécifiques générés par la relance de la filière nucléaire française.

9 000 ÉLÈVES
dans **112 ÉTABLISSEMENTS**



PROCHE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE GOLFECH, Apave dispose d'un centre de formation « partenaire » agréé, où 10 stagiaires ont préparé le titre professionnel monteur en calorifuge industriel. Une formation technique pendant neuf mois en alternance permettant, par la suite, de décrocher un CDI. Le programme mis en place par Apave & Manpower pour la société Altrad, répond précisément aux besoins de ce secteur en tension.

Pour aller plus loin, visualiser la vidéo



« NUCLÉAIRE : DES PARCOURS DE FORMATION SUR MESURE. »

Vision Client



MONTER EN COMPÉTENCES

Aujourd'hui, il n'y a pas de possibilité de trouver des monteurs en isolation industrielle compétents qu'on pourra intégrer directement en intérim pour pallier ces pics de charges. C'est pourquoi nous souhaitons former ces personnes afin qu'elles montent en compétence et qu'elles puissent répondre aux différents besoins de nos clients.

Quentin PROUVEUR
Responsable de site sur la centrale nucléaire de Golfech

Expertise Apave



AU CŒUR DES TERRITOIRES

Chez Apave, nous mettons en œuvre des parcours de formation sur mesure, au cœur des territoires, qui préparent à tous les métiers exercés dans un CNPE (Centre Nucléaire de Production électrique) : électriciens, soudeurs, tuyauteurs, monteurs en calorifuge industriel...

Cécile
Responsable Service Formations Métiers

Vision Partenaire



UNE ALTERNANCE AVEC DES TUTEURS DE L'ENTREPRISE

10 stagiaires ont intégré le programme du titre professionnel « Monteur en calorifuge industriel ». Ils sont formés dans les locaux du centre de formation "partenaire" du Groupe Apave, situé à proximité de la Centrale de Golfech.

Marie-Agnès QUIEVY
Responsable agences Manpower

Machines et installations électriques : l'accompagnement expert Apave pour garantir sécurité et performance



Sécurité, performance, conformité : les enjeux sont multiples pour les fabricants ou exploitants de machines de production et d'équipements électriques. Face à ces défis, Apave propose un accompagnement technique sur mesure avec mise à disposition des experts adaptés.

CHIFFRES CLÉS

600 EXPERTS machine
230 EXPERTS en électricité
8 000 MISSIONS réalisées
en Accompagnement technique

MACHINE : des expertises techniques pointues, de la fabrication à l'exploitation

Dans un paysage industriel en constante mutation, les fabricants et exploitants de machines sont confrontés à des défis majeurs : garantir la sécurité, la performance et la conformité de leurs équipements, tout en s'adaptant aux nouvelles réglementations et aux avancées technologiques.

Apave se positionne comme un partenaire incontournable pour accompagner les entreprises tout au long du cycle de vie des machines.

Les enjeux machines sont en général mondiaux : fabrication de l'équipement dans une usine à l'étranger et installation sur la ligne de production du client. Apave, grâce à sa présence sur les 5 continents, propose à ses clients une offre complète : inspection sur le site de fabrication, et dans l'usine de production. Une offre qui a séduit de nombreux industriels en 2024.

« UNE OFFRE GLOBALE MACHINE AU SERVICE DE NOS CLIENTS. »

Accompagner nos clients de manière efficace c'est prendre en compte toutes les étapes de leur parc machines : préconception, conception, fabrication, jusqu'à l'intégration, l'exploitation et le recyclage. Cela signifie aussi être en capacité de le faire dans différentes zones géographiques avec la même rigueur.

Un cahier des charges se doit d'être respecté à chaque étape. Nous nous assurons de travailler sur les risques de perte d'exploitation pour limiter les coûts de remise en état ou de remise en conformité. Nous sommes capables de vérifier, chez le fabricant et ses sous-traitants, la machine pour respecter le cahier des charges

et, à la livraison chez le client, sa mise en œuvre. Avec des solutions adaptées, des experts engagés et une position de leader confirmée pour cette activité, l'offre globale Machine est vraiment au service de nos clients.



Frédéric
Responsable de Marché Industrie
et Manufacturing - APAVE

TÉMOIGNAGE



39

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ÉLECTRICITÉ : anticiper et prévenir pour éviter des pertes d'exploitation

Expert reconnu en vérification électrique, Apave offre une expertise complémentaire à ses clients avec un accompagnement technique en électricité à différents stades :

- à la conception de l'équipement pour analyser en amont sa conformité ;
- pendant l'exploitation pour identifier si les équipements doivent bénéficier de maintenance préventive ou pour confirmer que le risque est maîtrisé si l'installation n'est pas conforme ;
- en cas de panne, pour identifier la cause du problème et les solutions à mettre en place.

En 2024, Apave est intervenue sur des **installations haute tension** d'un fournisseur d'énergie pour vérifier leur état avec des appareils ultrasons de pointe. Les données numérisées sont comparables sur plusieurs années et permettent de surveiller l'évolution de l'installation. Des missions qui contribuent à éviter les arrêts de production et à mettre en place une maintenance préventive. Pour les installations de **parcs éoliens offshore**, Apave a opéré en amont des chantiers de ces parcs pour accompagner le client dès la phase de conception afin que l'installation électrique réponde à la réglementation française.

TÉMOIGNAGE

« AUCUNE PRODUCTION N'EST ENVISAGEABLE SANS ÉLECTRICITÉ. »

La France dispose aujourd'hui d'une réglementation exigeante en matière d'électricité qui sert d'exemple pour de nombreux pays. Cela contribue à la fiabilité de notre réseau et au développement de toutes les technologies aujourd'hui basées sur cette énergie : les panneaux photovoltaïques, les bornes de recharge électrique, etc. L'électricité est incontournable, elle est une évidence pour chacun d'entre nous mais son omniprésence nous rend particulièrement vulnérables.

En effet, aucune activité n'est possible, aucune production n'est envisageable sans électricité. Cette vulnérabilité appelle de notre part anticipation et actions de prévention. Pour Apave, l'accompagnement technique électricité est un niveau d'expertise qui garantit à ses clients la qualité et l'excellence nécessaires pour préserver ce capital précieux. Il permet aussi d'anticiper des coûts financiers considérables en cas d'incident et de garantir le maintien continu du

fonctionnement d'un outil de production, de sites stratégiques pour nos entreprises, nos équipements publics – comme les hôpitaux – ou encore nos infrastructures du quotidien.



Olivier
Responsable du domaine
Électricité - **APAVE**

| Infrastructures : des expertises pour sécuriser les ouvrages d'art

Le constat est assez général : l'état des infrastructures suscite des inquiétudes croissantes, notamment à cause du vieillissement du patrimoine, de l'intensification des aléas climatiques et les catastrophes récentes. Face aux enjeux de pérennisation des ouvrages et la sécurité des usagers, Apave a développé une expertise pointue et accompagne de nombreux gestionnaires d'ouvrage en France et à l'international.

CHIFFRES CLÉS

70 TECHNICIENS, INGÉNIEURS ET EXPERTS INFRASTRUCTURES

1 000 MISSIONS

réalisées en 2024 sur des ouvrages de type mur de soutènements, ouvrages hydrauliques, réservoirs et châteaux d'eau, ponts, viaducs autoroutiers, etc.

INFRASTRUCTURES : une expertise unique déclinable à travers le monde

Pour aider à identifier les risques sur les infrastructures et à les prévenir, Apave met en œuvre une expertise pointue s'appuyant sur des moyens spécifiques (cordistes, passerelles négatives, drones...) et intégrant l'usage des nouvelles technologies (vidéo 360, relevé lidar, modélisation 3D, analyse par IA). Apave est en capacité de déployer ses expertises sur tous types d'ouvrages et dans toute zone géographique.

Cette offre s'articule autour :

- de l'inspection détaillée ;
- du diagnostic de l'ouvrage faisant appel à une pluralité d'expertises : CND, calculs, résistances, chimie des matériaux...
- de l'instrumentation et du monitoring d'ouvrage.

➔ **AP'Structure : une solution de surveillance en temps réel et de gestion patrimoniale des infrastructures**

La solution AP'Structure déployée par Apave est une solution innovante de surveillance en temps réel des structures (ponts, bâtiments, tunnels, etc.) basée sur l'analyse modale opérationnelle. Elle permet une instrumentation à haut rendement sans interruption d'exploitation. Les principaux avantages de cette solution sont :

- une connaissance fine et détaillée du comportement réel de l'ouvrage ;
- la définition d'une signature structurale pour mesurer l'évolution du comportement à long terme ;
- prévenir les désordres.



Apave a été lauréat de l'appel à projets « **Ponts Connectés** »

4 OUVRAGES D'ARTS instrumentés pendant 3 ans
600 POINTS DE MESURE sous vibration ambiante
20 INGÉNIEURS et TECHNICIENS mobilisés
30 CAPTEURS utilisés

**SOLIDITÉ DES OUVRAGES :
une expertise reconnue en Italie**

Tecno Piemonte, filiale d'Apave, est un acteur reconnu dans le domaine de la construction et accompagne notamment les projets d'infrastructures en Italie dans le cadre du plan de relance gouvernemental. Avec son laboratoire d'essais et d'analyse des matériaux de construction, Tecno Piemonte réalise des essais en vue de la certification de produits : bétons, briques... En complément des essais, Tecno Piemonte effectue également des inspections et des formations auprès de ses clients.





MISSION D'INSPECTION SUR LES OUVRAGES D'ART : innovation et sécurité avant tout sur le pont du Veurdre dans l'Allier

Le pont du Veurdre, pont en béton armé à travées cantilever situé dans l'Allier, a été inspecté par les équipes Apave. Pour garantir une évaluation optimale tout en limitant les risques humains et l'impact sur le trafic routier, nos équipes ont utilisé des technologies de pointe. Une inspection du pont, à la fois extérieure réalisée par drone et nacelle, et intérieure où l'utilisation du drone a permis d'accéder aux zones difficiles, notamment dans les caissons du pont où les réseaux et canalisations compliquent l'accès et le rendent dangereux. L'usage du drone s'est avéré être le moyen le plus efficace pour minimiser les risques, réduire le temps d'intervention et éviter les perturbations sur le flux routier. Ce choix technologique nous permet également de préserver la sécurité des équipes tout en optimisant les coûts et la durée de l'inspection.

Des expertises mobilisables à l'échelle mondiale

UN BESOIN COMPLEXE À L'INTERNATIONAL ? Une réponse : Apave International Projects

QU'EST CE QUE APAVE INTERNATIONAL PROJECTS ?

Apave International Projects, unité de production d'Apave créée en 2021, intervient sur des projets à travers le monde et dans tous les domaines d'expertise d'Apave. Elle opère notamment dans les pays où Apave ne dispose pas de bureau ou de filiale en s'appuyant sur les équipes à l'international. De plus, elle prend en charge la coordination de projets complexes et multi-pays. Apave International Projects est constituée d'une équipe multi-expertise d'une dizaine de personnes basées en France et à l'International.

QUELLES SONT SES MISSIONS ? DES EXEMPLES ?

Nous intervenons sur les 5 métiers d'Apave. Par exemple, nous avons mené une mission d'évaluation SIL (Safety Integrity Level) pour la mise en service d'un incinérateur de déchets industriels au Moyen-Orient. Cette mission nécessitait une expertise que les équipes locales ne détenaient pas. Pour mener à bien cette mission, nous avons constitué un binôme constitué d'un expert électricien en provenance de France et d'un électricien d'Apave International Projects basé à Abu Dhabi. Nous réalisons de multiples missions pour les ports en Afrique car nous disposons d'une solution globale portuaire qui comprend : la

vérification périodique d'équipements de levage portuaires et l'évaluation structurelle de ces équipements suite à des incidents (chocs de bateaux), la formation du personnel portuaire et l'accompagnement technique en électricité. Notre mission : déployer toutes les expertises d'Apave à travers le monde !



Christine
Apave International Projects

S'ASSURER DE LA RÉSISTANCE ET DE LA PÉRENNITÉ DE VOS ÉQUIPEMENTS ?

Une réponse : nos ingénieurs Calculs et résistance des structures

PRÉSENTEZ-NOUS L'AGENCE CALCULS ET RÉSISTANCE DES STRUCTURES D'APAVE ?

Apave dispose d'une équipe d'une quarantaine d'experts calculs réunis au sein de l'agence Calculs et résistance des structures. Elle vérifie l'intégrité des structures métalliques, des équipements neufs ou en service, dans des secteurs variés tels que le nucléaire, l'agroalimentaire, la pétrochimie... en France et à l'international.

Notre offre couvre l'ensemble du cycle de vie des équipements et des structures métalliques bois et béton, de la conception à la gestion du vieillissement des équipements sous pression (conventionnel ou nucléaire), des grues portuaires, des ponts roulants etc.

Ces expertises répondent aux enjeux de nos clients d'éviter un arrêt intempestif d'exploitation, de prolonger la durée de vie des équipements et d'anticiper leurs réparations.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'AGENCE ?

Il faut savoir que chaque équipement dispose d'une note de calcul qui contient toutes les caractéristiques d'un équipement. Elle est garante de sa pérennité. Nous intervenons à plusieurs étapes :

- lors de la phase de conception pour réaliser les notes des calculs des équipements ;
- lors de la mise en service, pour vérifier la note de calculs et s'assurer de la conformité de l'équipement avec la réglementation ;
- durant leur exploitation, des missions de « Fitness for Service » permettent d'évaluer l'impact des dégradations et d'optimiser la durée de vie des installations.

Nos expertises sont complémentaires aux savoir-faire du Groupe en matière de Contrôles Non Destructifs (CND), et de vérifications réglementaires notamment.

POUVEZ-VOUS NOUS DONNER QUELQUES EXEMPLES ?

Dans le secteur du nucléaire, nous vérifions les notes de calculs des équipements primaires faites par les fabricants pour des centrales françaises, pour vérifier la tenue mécanique de la chaudière nucléaire tout en respectant les exigences de la réglementation.

Dans un secteur totalement différent, nous avons vérifié les notes de calculs de structures scéniques d'un parc d'attraction. Nous disposons d'une expertise des structures bois également, ce qui nous a amené à vérifier des notes de calculs de charpente en Corse, où le risque termite est fort.

Récemment, nous avons mené une mission pour prolonger la vie des passerelles aéroportuaires en évaluant leur capacité à tenir dans le temps en fonction de la fréquentation des passagers et du plan de contrôle.

40 EXPERTS CALCULS
en France
+1 500 MISSIONS
par an

Avec plus de 1 500 missions par an, l'agence Calculs et résistance des structures d'Apave prouve son rôle essentiel dans la maîtrise des risques et la garantie de la longévité des équipements, au service d'une multitude de secteurs d'activité.



Jean-Pascal
Chef d'agence Calculs et
Résistance des Structures
APAVE

TÉMOIGNAGE



A photograph of three people, two men and one woman, standing in front of a red brick building. They are all wearing white hard hats with the 'opave' logo and high-visibility orange safety vests over dark work jackets. The man on the left is also wearing safety glasses. They are all smiling at the camera. The background is a red brick wall with a dark door visible on the right.

UN GROUPE QUI POURSUIT SA TRAJECTOIRE RSE

Une trajectoire associée à des **indicateurs précis à horizon 2025** et **une volonté d'accélérer d'ici 2030**, une fois les conditions de réussite mises en place.

Pas de **transitions** pérennes

LES 5 PILIERS DE LA STRATÉGIE



Engagés pour la sécurité et la santé de nos collaborateurs

Agir pour la santé, la sécurité et le bien-vivre au travail de l'ensemble de nos collaborateurs.



Engagés pour former 100% de nos collaborateurs aux transitions durables et les rendre acteurs

Assurer la montée en connaissances et en compétences de tous nos collaborateurs vis-à-vis des enjeux de transitions durables, afin qu'ils y contribuent au quotidien.

et réussies sans **confiance** et sans **sécurité**



PILERS	PRIORITÉS	RÉEL 2022 (ANNÉE DE RÉFÉRENCE)
#1 Engagés pour la sécurité et la santé de nos collaborateurs	• Taux de fréquence des accidents	5,12
	• Taux de gravité des accidents	0,18
	• Déployer l'accord Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) en France (UES) et généraliser des démarches à l'ensemble du Groupe	Accord UES France signé en 2022
#2 Engagés pour former 100 % de nos collaborateurs aux transitions durables et les rendre acteurs	• Réaliser deux modules « Apave Climate School » obligatoires pour 100 % des collaborateurs d'ici à 2025 : « Le Grand Système Climatique » et « La Transition Bas Carbone »	Lancement T4 2023
	• Module de formation à la Stratégie RSE suivi par 100 % des collaborateurs	Construction
#3 Engagés pour la décarbonation de nos activités	• Réduction des émissions de GES (Scopes 1, 2 et 3) en valeur absolue	106 397 tCO₂eq
	• Réduction (%) de la consommation d'électricité en kWh/k€ CA en valeur absolue	20 kWh/k€ CA
#4 Engagés pour l'égalité, l'inclusion et le développement de tous nos collaborateurs	• % de femmes managers	23,4 %
	• Heures de formation par collaborateur	27,47 h/c
	• % Déploiement de la formation « Éthique et anticorruption » (filiales)	77 %
	• % Déploiement de la formation « Éthique et anticorruption » (collaborateurs)	88 %
#5 Engagés aux côtés de nos clients pour les aider à réussir leurs transitions durables	• Croissance annuelle organique du chiffre d'affaires « Green & Social » Apave	228 M€

RÉEL 2022 CORRIGÉ (c)	OBJECTIF 2025	RÉEL 2023	RÉEL 2024 isopérimètre 2023	RÉEL 2024 périmètre 2024	2024 VS 2022	ODD
	< 3	5,18	3,92	3,47		
	< 0,10	0,25	0,25	0,22		
	Déploiement	Déploiement initié				
	100 %	13 %		51,66 %		
	100 %	En construction				
83 979 tCO ₂ eq	-5 % vs 2022 (c) (-10 % scope 1 et 2 -3,5 % scope 3)	79 574 tCO ₂ eq	76 599 tCO ₂ eq (isopérimètre 2023)	90 721 tCO ₂ eq (périmètre 2024)	+8 % (périmètre 2024) -9 % (isopérimètre 2023)	
	-5 % vs 2022 (c)	14,8 kWh/k€ CA	12,3 kWh/k€ CA	11,9 kWh/k€ CA	-41 % (périmètre 2024) -39 % (isopérimètre 2023)	
	27 %	24,6 %	25,4 %	25,2 %		
	> 20 h/c	26,79 h/c	22 h/c	23 h/c		
	100 %	80 %	86,1 %	89,7 %		
	90 %	91 %	93,3 %	89,5 %		
	Égale ou supérieure à la croissance organique du Groupe	303 M€	361 M€	434 M€		

Engagés pour la sécurité et la santé de nos collaborateurs

*La sécurité chez Apave c'est une priorité...
Que ce soit sur la route, chez les clients
ou dans les locaux de l'entreprise, les
17 500 collaborateurs appliquent les
principes et réflexes de sécurité définis
par le Groupe qui instaurent au sein de
l'entreprise une culture sécurité forte en
lien avec notre cœur de métier « la maîtrise
des risques ».*

*Les 4 réflexes sécurité sont appliqués dans
les **60 pays** dans lesquels les équipes
interviennent pour exercer leurs activités
en toute sécurité, et garantir des conditions
de travail optimales pour l'ensemble de leurs
parties prenantes, internes et externes.*



LA SÉCURITÉ, UN OBJECTIF MAJEUR ET COLLECTIF

ENCOURAGER LA RESPONSABILISATION



Chez Apave, la sécurité n'est pas seulement une priorité, c'est une valeur fondamentale qui guide nos activités

quotidiennes. Cette culture a notamment reçu de multiples éloges de la part de l'OPAL (Association Omanaise de l'Énergie) et du ministère du Travail pour notre engagement en faveur de l'excellence en matière de HSE. La campagne Zéro Accident menée par le Groupe et les 4 nouveaux réflexes de sécurité s'inscrivent parfaitement dans notre approche, qui consiste à encourager la responsabilisation, la vigilance et la gestion proactive des risques. Nous avons veillé à ce que la sécurité ne soit pas seulement une ligne directrice mais aussi une pratique quotidienne, renforcée par l'engagement des dirigeants ; une formation structurée et une culture de la sécurité pour toutes les équipes.

Goran
Directeur du développement commercial,
secteur énergies - **APAVE**

PROMOUVOIR LES MEILLEURES PRATIQUES



La sécurité est une priorité absolue sur notre site. Nous nous engageons activement à maintenir un

environnement de travail sûr. Les 4 réflexes de sécurité sont bien structurés et renforcent efficacement une forte culture de la sécurité. J'apprécie l'approche proactive visant à promouvoir la sensibilisation et à encourager les meilleures pratiques. Ces initiatives ont un impact positif. Pour assurer ma sécurité et celle des autres, je respecte systématiquement les protocoles, je signale rapidement les dangers et j'aide mes collègues à respecter les pratiques de travail sûres.

Muzammil
Inspecteur senior ASME
aux Émirats Arabes Unis - **APAVE**

LES MANAGERS DOIVENT ÊTRE EXEMPLAIRES



La sécurité est au cœur de nos priorités, grâce à l'implication de tous et à nos pratiques rigoureuses. La sécurité fait partie de notre quotidien.

Comme je le dis souvent, les managers doivent être exemplaires et porter attention aux équipes, en allant sur le terrain et en partageant quotidiennement les bonnes pratiques de sécurité. Porter les bons EPI, c'est primordial.

Jean-François
Chef d'agence Arras et Valenciennes - **APAVE**

NOUS NOUS DEVONS D'ÊTRE INTRANSIGEANTS



Depuis 25 ans la sécurité dans le cadre de mes activités est ma priorité que ce soit en inspection ou en formation. Nous sommes force

d'exemplarité pour nos clients et nous nous devons d'être intransigeants.

Philippe
Inspecteur à Perpignan - **APAVE**

● Objectif Zéro Accident (OZA)

Notre socle Santé Sécurité commun

La sécurité, c'est tous les jours, partout et pour tous ! En complément des réflexes sécurité déployés auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe, Apave a mis en place des rituels (causeries, visites managériales de terrain) et se mobilise chaque année à l'occasion du mois de la sécurité. Un événement essentiel pour réaffirmer l'importance de la prévention des risques et des maladies professionnelles en France et à l'international. A cette occasion, les collaborateurs sont invités à participer à différentes actions :

- une sensibilisation aux principes de sécurité avec un thème choisi en général en lien avec les risques majeurs de l'entreprise ;
- un webinar « safety day » à l'occasion de la journée



Chez Apave, tous les ans, nos équipes (du Comex aux collaborateurs sur le terrain) se mobilisent durant le mois d'avril autour de la Sécurité au Travail. Une occasion de rappeler l'enjeu pour le Groupe Apave : la Sécurité c'est partout et tous les jours !

mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail, présenté par le Directeur Général du Groupe, animé par les membres du Comité exécutif et proposé en français et en anglais. Plus d'un millier de collaborateurs y participent chaque année ;

- des « chasses aux risques » sont organisées sur chaque site pour repérer les risques potentiels, et les faire remonter via l'application « **ALERT Sécurité** ».



ALERT Sécurité, un outil clé pour qu'une situation dangereuse ne se transforme pas en accident !

ALERT Sécurité permet aux employés de signaler facilement les dangers (encombrements, sols glissants, etc.). Initialement déployé en France, l'outil a été étendu à l'Espagne et à d'autres pays en 2024. Avec ALERT Sécurité, Apave permet à ses collaborateurs de devenir acteurs de la sécurité.

Plus de 5 200 situations dangereuses ont été signalées en 2024.

LE SAVIEZ-VOUS ? ALERT Sécurité est aussi commercialisé auprès des clients d'Apave, afin de leur permettre de développer une culture de l'attention, prévenir les risques et contribuer à la baisse de l'accidentologie.



● Santé au travail

Une condition essentielle à la prévention des risques

Parce qu'un environnement de travail favorisant le bien-être et la sérénité constitue le fondement d'une culture sécurité solide, Apave a organisé en juin et en septembre 2024, 2 semaines dédiées à la santé au travail. Objectif : sensibiliser l'ensemble des collaborateurs du Groupe à l'utilisation de clés pratiques pour un meilleur épanouissement dans leur quotidien professionnel.



55

2 SEMAINES DE WEBINARS
8 THÉMATIQUES
4 800 PARTICIPANTS





Engagés pour former 100% de nos collaborateurs aux transitions durables et les rendre acteurs

Comprendre pour agir, un principe essentiel qu'Apave a souhaité mettre en œuvre auprès de l'ensemble des 17 500 collaborateurs pour qu'ils puissent prendre conscience des enjeux de transitions durables et des leviers à actionner pour y parvenir.

- **Comprendre** : Apave a déployé deux outils : Apave Climate School, l'école de la durabilité, et un dispositif pédagogique digital pour s'approprier la stratégie RSE du Groupe.
- **Agir** : Apave déploie un cadre d'actions pour une mise en œuvre projets et initiatives locales pour soutenir des actions solidaires et environnementales.

CHEZ APAVE, associer des actions structurées par le Groupe à des actions issues de l'initiative locale est essentiel.

En 2024, les équipes ont démontré une nouvelle fois motivation et enthousiasme, comme en témoignent les illustrations ci-après.



UNE ACTION ÉCO-CITOYENNE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT



Avec le déploiement de la stratégie RSE du Groupe en 2023, nous avons, avec l'équipe managériale de l'agence, immédiatement adhéré à l'idée de la mise en place

d'une action significative localement. Nous avons fait appel à l'ONG « Project Rescue Ocean » pour animer un atelier ludique sur la fresque des déchets. Nous avons ensuite lancé, en partenariat avec WeClean, une application qui permet de comptabiliser les actions citoyennes de chaque collaborateur. Avec cette application, nos équipes peuvent signaler des déchets sauvages, participer à des collectes et ainsi contribuer activement à la protection de l'environnement. Les données récoltées, telles que le nombre de mètres cubes d'eau préservé, permettent de valoriser notre engagement à travers des certifications et un score d'engagement. Les équipes de l'agence ont tout de suite adhéré au projet et se sont mobilisées pour participer aux actions de terrain en faveur de la protection de l'environnement.

David
Chef d'agence Infrastructures et Construction
Languedoc Roussillon - **APAVE**



Quand mon chef d'agence a lancé le projet WeClean, j'y ai immédiatement apporté ma contribution. Moderniser et dynamiser l'engagement citoyen est

essentiel pour avoir un impact significatif d'ici 2030, et pour protéger l'environnement pour les générations futures. L'utilisation de l'application est ludique, ce qui nous a permis de motiver une grande partie de l'équipe. C'est une véritable fierté pour moi d'avoir contribué avec mes collègues à préserver près de 405 m³ d'eau et d'avoir été récompensés de la certification d'engagement éco-citoyen niveau bronze. Ce trophée, symbole de notre engagement environnemental, reflète des actions concrètes menées par les équipes au cours de l'année :

- 38 collectes organisées,
- 57 signalements de déchets sauvages effectués,
- 81 kg de déchets collectés.

Notre objectif pour 2025 est d'obtenir le trophée niveau argent !

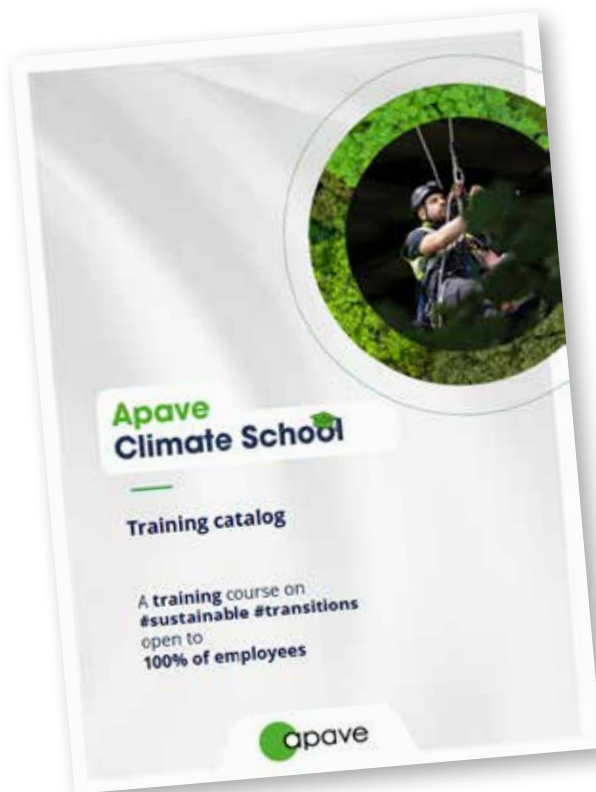
Anne-Cécile
Responsable d'Unité - **APAVE**

● Apave Climate School Former aux transitions durables

Avec **Apave Climate School**, l'école de la durabilité d'Apave, ouverte à 100% des collaborateurs, le Groupe met à disposition des parcours de formation aux transitions durables sous forme de modules pédagogiques génériques sur le changement climatique et ses conséquences, mais également des modules spécifiques permettant à chacun d'agir dans son métier (finance, RH, marketing...).

Deux modules ont été rendus obligatoires de manière à définir un corpus de connaissances commun :

- le **Grand Système Climatique** permettant de mieux comprendre les différents phénomènes scientifiques qui régissent le climat sur Terre ;
- la **Transition bas carbone** permettant de découvrir en quoi et pourquoi la transition bas-carbone est la clé pour limiter le changement climatique.



Apave
Climate School

+30 MODULES

disponibles en 8 langues

Près de **8 000 COLLABORATEURS**
ont terminé les 2 modules obligatoires

Une action qui se poursuit en 2025

“ J'ai suivi les cours sur la Transition bas carbone et le Grand Système Climatique, qui se sont révélés particulièrement instructifs. La visualisation des enjeux à travers des vidéos et l'apport d'experts, de données chiffrées ainsi que de solutions concrètes, ont permis de mesurer l'impératif d'une action rapide.

Apave Climate School m'a permis de prendre conscience que chaque geste, même minime, compte pour la planète. C'est effectivement bien à tous les niveaux que cela se joue.

Florian
Technicien chargé
d'inspection électricité
APAVE



“ Pour moi ça a été le choc des chiffres, une vraie prise de conscience. On aurait dû réagir il y a 20 ans. Nos actes individuels et les actes des entreprises sont tous bons à prendre. On n'a pas conscience de toutes les actions en cours et de ce que doivent faire les entreprises face à l'urgence climatique, il y a un vrai enjeu dans cette formation.

Pascale
Chargée d'affaires - **APAVE**



● Stratégie RSE

S'approprier l'ambition pour agir efficacement

Courant 2024, Apave a déployé un module digital sous forme de jeu de l'Oie pour permettre aux collaborateurs de comprendre les engagements du Groupe et inciter à l'action. Ce module digital est disponible en 8 langues pour 100% des salariés.



4 000 COLLABORATEURS

ont déjà participé.

Une initiative qui se poursuit en 2025



● Actions solidaires Agir collectivement, agir localement

En 2024, les équipes d'Apave se sont à nouveau mobilisées à travers le monde pour soutenir des actions solidaires, qu'elles soient impulsées par le Groupe ou initiées localement.

● Octobre Rose, une mobilisation à l'échelle du Groupe

Plus de 600 collaborateurs ont démontré leur engagement envers Octobre Rose en participant à une course individuelle ou en équipe. Pour soutenir cette mobilisation, Apave s'est engagée à reverser 5€ par participant à la Ligue contre le Cancer.



● Des activités remarquables à l'international

- En Afrique, **Apave Tunisie** s'engage à faire de l'égalité des chances une réalité à travers un don annuel qu'elle octroie à la Ferme Thérapeutique pour Handicapés « Gaïa » dont la mission est l'insertion socioprofessionnelle de Personnes en Situation de Handicap (PSH).
- **Apave Sahel** (Sénégal) a renouvelé sa contribution financière annuelle à la Ligue Sénégalaise contre le Cancer (LISCA). Cette association sensibilise la population locale sur le dépistage, la prévention et les traitements du cancer. Elle soutient financièrement les malades et promeut la recherche dans ce sens.
- Suite au passage du typhon Yagi au Vietnam en 2024, **Apave Asia Pacific** (Vietnam) a organisé un soutien caritatif à certains foyers qui ont subi de lourds dommages. Les équipes Apave au Vietnam ont pu se rendre sur place pour apporter des denrées alimentaires et faire des

donations financières aux familles.

– **Trainor**, spécialisée dans la formation digitale, a parrainé un projet de l'ONG Engineer Without Borders (Ingénieurs sans frontières) qui vise à acheter et installer des systèmes photovoltaïques dans Tumaini Open School, une école pour jeunes femmes à Tabora en Tanzanie.



● Associations Des équipes mobilisées en France

En France, plusieurs mobilisations sportives ou collectives au profit d'associations ont été organisées. À Grenoble par exemple, l'agence a participé au Cross des enfants malades organisé par le CHU de la ville. Les bénéfices du Cross soutiennent des projets de réaménagement des chambres de l'hôpital.



Engagés pour la décarbonation de nos activités

Mesurer, piloter et agir pour réduire l'empreinte carbone des activités du Groupe : Apave s'engage activement dans la réduction de son empreinte carbone, en poursuivant la feuille de route de décarbonation.

Quatre leviers d'actions font l'objet de feuilles de route spécifiques (mobilités, immobilier, achats et énergies) et sont traduits en actions concrètes.

Retour sur des actions menées au cours de l'année 2024 à travers quelques témoignages.



En tant qu'entreprise de services, Apave a identifié

4 LEVIERS MAJEURS DE DÉCARBONATION

1

Mobilités

- **Véhicules** : verdissement progressif de la flotte de véhicules du Groupe lors des renouvellements.
- **Formation** : un programme axé sur la conduite responsable, la sécurité, l'éco-conduite et l'optimisation géographique des opérations.
- **Bornes de recharge électrique** : installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques sur les sites ou au domicile des collaborateurs.
- **Mobilités douces** : un plan pluriannuel d'installation d'abris vélos.

2

Immobilier

- **Poursuite de la mise en œuvre du Schéma Directeur Immobilier (SDI)**, initié en 2019 et dont la réactualisation en 2023 a permis de l'élargir jusqu'en 2028. Dans ce cadre, plusieurs objectifs sont visés :
 - réduction des consommations énergétiques,
 - optimisation des surfaces d'utilisation des bâtiments, tout en accroissant les conditions de travail des salariés (environnement flex...)
- **De façon générale, les actions de rénovation** engagées ciblent l'obtention de labels / reconnaissances environnementales de type BREEAM, HQE...

3

Achats

- **Politique « Achats responsables »** pour réduire l'empreinte carbone de nos achats.
- **Réemploi des équipements** en fin de vie, prolongation de la durée de vie de nos équipements informatiques et réduction de nos déchets.
- **Prise en compte des démarches de décarbonation** et de sécurité dans les offres fournisseurs.

4

Énergies

- **Audits énergétiques** des bâtiments dans l'objectif de s'aligner avec le décret tertiaire. À date, l'ensemble des audits a été réalisé, nous permettant de construire le plan d'actions et de travaux associés de façon pluriannuelle.
- **Stratégie** visant à réduire la consommation électrique, avec certification ISO 50001. Une réduction de l'ordre de 10 % des consommations a déjà été réalisée entre 2021 et 2022. En 2024, des efforts combinés ont permis de continuer à réduire les consommations d'électricité.
- **Électricité verte** : poursuite du développement de l'installation de panneaux photovoltaïques et d'achat d'électricité verte.

Calcul des émissions évitées potentielles

Certaines missions réalisées par Apave contribuent directement à réduire les émissions de GES des clients chez qui la mission est réalisée. Dans l'objectif de pouvoir les quantifier, le Groupe a initié en 2024 une estimation de ces émissions évitées sous l'accompagnement et la vérification/validation d'un tiers expert indépendant.

Objectif de la démarche : estimer les impacts positifs des missions réalisées par Apave, entre la situation existante (situation de référence) et la situation nouvelle (après mise en œuvre de l'action). En effet, sans l'action, le maintien du scénario de référence aurait induit plus d'émissions.

Les résultats

Les émissions évitées correspondent à des missions réalisées par les collaborateurs dans le cadre des activités d'inspection et d'accompagnement technique aboutissant à des recommandations.

Le périmètre choisi est celui de la France et plus spécifiquement de l'entité Apave Exploitation France :

pour 70 tonnes de CO₂eq émises par Apave dans le cadre de ses missions, les prestations contribueraient à éviter plus de 174 000 tonnes de CO₂eq par an chez nos clients.



● Décarbonation

BILAN GES Apave 2024 : scope 1, 2 et 3

Dans le cadre de l'amélioration continue et dans une démarche de décarbonation de ses activités, le Groupe réalise chaque année de manière exhaustive son bilan carbone dont les calculs sont basés sur la méthodologie GHG Protocol (mêmes bases amendées en 2023). Cette année, le bilan a été suivi par un organisme tiers qui en valide la pertinence et la méthodologie de comptabilisation des scopes 1, 2 et 3. Celle-ci a été amendée dans le cas des émissions de GES des

déplacements domicile-travail *via* la mise en place d'une enquête mobilité au sein d'Apave en 2024.

L'analyse du bilan Carbone du Groupe se fait à 2 échelles :

- isopérimètre 2022, ce qui permet de mesurer les efforts réalisés ;
- nouveau périmètre intégrant les acquisitions réalisées.

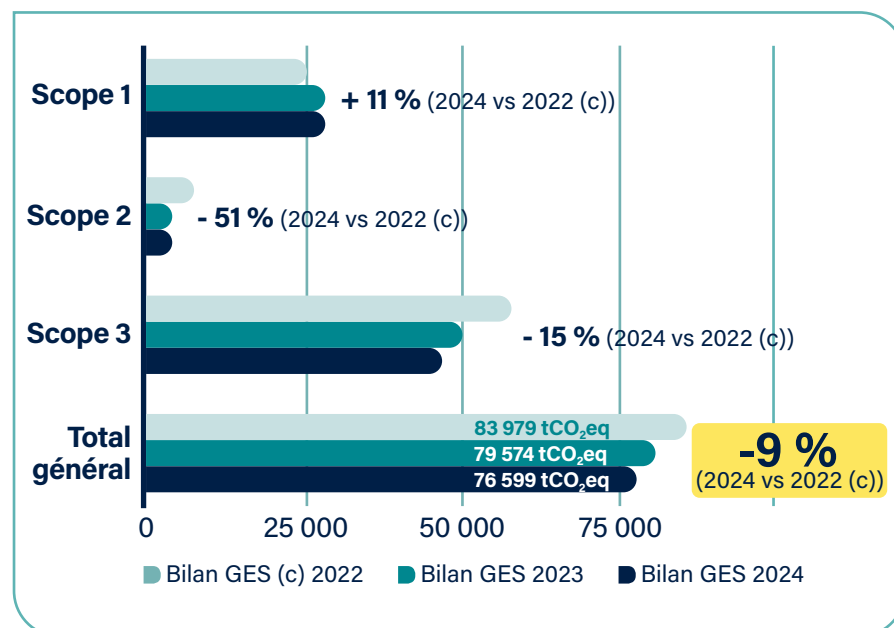
BILAN GES 2022 (c), 2023 ET 2024

	Bilan 2022 (c) corrige tCO ₂ eq	Bilan 2023 tCO ₂ eq	Bilan 2024 tCO ₂ eq (isopérimètre 2023)	Bilan 2024 tCO ₂ eq (périmètre 2024)
Scope 1	25 169	27 912	27 956	30 930
Scope 2	3 167	1 662	1 552	2 227
Scope 3	55 643	50 000	47 091	57 564
Total	83 979	79 574	76 599	90 721

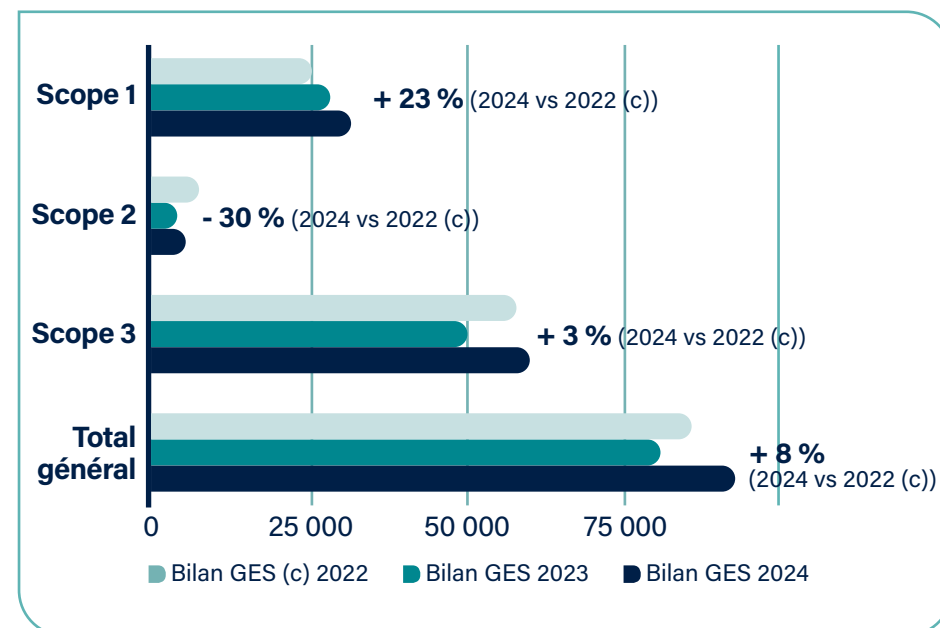
Emissions de gaz à effet de serre
-9 % en 2024 (vs 2022)

Plus de détails dans le texte DPEF : Émissions de gaz à effet de serre (GES) p. 100

ÉVOLUTION À ISOPÉRIMÈTRE ENTRE 2022 ET 2024



ÉVOLUTION EN VALEUR ABSOLUE INTÉGRANT LA CROISSANCE EXTERNE DU GROUPE



Mobilités

Apave s'engage activement dans la **décarbonation de ses déplacements avec une approche en 4 volets** : l'électrification de sa flotte, la conduite responsable, les mobilités douces et le covoiturage.



● **Électrification de la flotte** **Des véhicules plus verts**

Apave a décidé d'accélérer l'électrification de sa flotte en France dès mi-2023, avec un objectif d'atteindre **6 % de véhicules électriques d'ici fin 2025**. Pour y parvenir, le catalogue « véhicules » est régulièrement mis à jour. En 2024, la gamme diesel a été supprimée au profit d'une gamme plus large de véhicules électriques à grande autonomie. Afin d'accompagner l'adoption de ces véhicules plus verts, les enjeux d'infrastructures de recharge sont importants. Apave poursuit son programme d'installation : 17 bornes installées fin 2024 et un plan pluriannuel visant 120 bornes supplémentaires d'ici 2028. En parallèle de l'équipement de ses sites, Apave prend en charge les frais d'installation de bornes de recharge à domicile pour les collaborateurs.

120 BORNES SUPPLÉMENTAIRES d'ici 2028
50,7 % DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES
ou hybrides commandés en 2024

“ Grâce à la nouvelle politique véhicule du Groupe Apave qui prévoit l'installation d'une borne de recharge à domicile, j'ai pu "sauter le pas" vers l'utilisation d'un véhicule 100 % électrique : quelques nouvelles habitudes à prendre, vite adoptées ! Outre un confort de conduite très appréciable, c'est une réelle satisfaction de ne plus émettre de CO₂ durant mes déplacements. Après 10 000 km d'utilisation, le 100 % électrique est 100 % validé !

Philippe
CAG conseil Occitanie
APAVE





● Covoiturage Une solution collaborative

Apave dispose d'un partenariat avec la société KAROS pour mener des actions de covoiturage sur 2 sites pilotes (Lyon et Marseille). Pour les covoitureurs, des places de parking sont réservées. En 2024, 1 021 trajets ont été effectués en covoiturage. Ils ont ainsi permis d'éviter :

- **855 trajets** en autosolisme, ce qui représente 15 904 km.
- **1 983 kg d'émissions de CO₂** soit 676 792 km en TGV ou encore 6 183 litres d'eau en bouteille.

Une initiative qui est proposée à d'autres sites volontaires pour s'y engager.

● Mobilités douces Un levier complémentaire pour réduire l'impact carbone

Les mobilités douces constituent un levier de réduction de notre empreinte carbone. Pour favoriser les déplacements à vélo, Apave installe des abris vélo, dans le cadre du déploiement de son schéma directeur immobilier. En 2024, les agences de Amiens, Bordeaux, Cholet, Dunkerque, Marseille, Mont de Marsan, Orléans, Evreux et Reims ont été équipées.

Objectif : installer 190 places réparties sur 30 agences entre 2023 et 2026.



● Conduite responsable Former pour réduire l'impact

Apave investit depuis plusieurs années dans la formation de ses équipes à la **conduite responsable**, une démarche doublement bénéfique : réduction de l'empreinte carbone et amélioration de la sécurité. Près de **1 000 collaborateurs ont été formés en 2024**, soit une augmentation de 32 % (depuis 2019). La réduction de la consommation de carburant est de l'ordre de 12 %.

Immobilier

DES AGENCES APAVE, MODERNES ET ÉCO-RESPONSABLES



TÉMOIGNAGE

QUEL EST L'OBJECTIF DU SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER DU GROUPE ?

Depuis 2020, Apave a mis en place un schéma directeur immobilier très volontariste. Il concerne la modernisation de 55 agences en France, soit plus d'un tiers du parc immobilier. Plus de 60 % des salariés en France ont ou vont en bénéficier très prochainement (pour les projets en cours de construction). Pour réduire notre impact carbone, nous avons aussi mis en place un plan de déploiement des bornes de recharge de

véhicules électriques et des abris vélos et nous menons également des études de performances énergétiques sur nos sites les plus importants. En France plus de 15 % des agences sont équipées d'abris vélo.

QUELLES SONT LES ACTIONS DÉJÀ MENÉES ?

Depuis le lancement du schéma directeur, plus de 40 sites en France et à l'international ont été rénovés ou construits. En 2024, 5 nouveaux sites plus modernes et responsables ont été inaugurés : Limonest, Saint-Priest, Bordeaux, Quimper ou encore Perpignan. Nous avons aussi pu moderniser les agences d'Oman, de Casablanca, d'Hô Chi Minh ou encore de Brescia.

QUELS SONT LES PREMIERS RÉSULTATS ?

Nous constatons une baisse de nos consommations d'énergie entre 30 et 60 % sur ces nouveaux sites. Cela est essentiellement dû à des agences mieux isolées, un meilleur pilotage des consommations et à des équipements moins énergivores. En repensant nos espaces de travail, nous créons des environnements modernes, durables et adaptés aux besoins de nos équipes. L'amélioration de la qualité de vie au travail est un impact positif de ces actions. Cette approche globale reflète notre vision d'une entreprise responsable, performante et tournée vers l'avenir.

Frédéric
Directeur Immobilier
du Groupe **APAVE**

UN GROUPE QUI POURSUIT SA TRAJECTOIRE RSE



● **Bordeaux**

Une démarche environnementale qui se distingue

En Juin 2024, le pôle territorial Apave de Bordeaux a été récompensé par le cluster Odéys pour sa démarche environnementale menée tout au long des travaux de réhabilitation de ses bâtiments. Il s'agit du 1^{er} bâtiment tertiaire en rénovation en Nouvelle Aquitaine à avoir validé le niveau argent – stade fin de chantier dans le cadre de la démarche BDNA (Bâtiment Durable Nouvelle Aquitaine). Une distinction remarquable pour **un modèle unique d'engagement environnemental** :

- division par 2 de nos consommations d'énergie entre le gain de surface et des nouveaux bâtiments très bien isolés ;
- utilisation de matériaux biosourcés et recyclés à 30% dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment.

Un résultat obtenu grâce à la mobilisation de nos équipes et leur savoir-faire en matière de labellisation, de diagnostic PEMD, de biodiversité, etc.



AGIR LOCAL IMPACT LOCAL : LES INITIATIVES ÉCO-RESPONSABLES DE L'AGENCE DE PERPIGNAN



QUELLES ACTIONS AVEZ-VOUS MISES EN PLACE POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE VOTRE SITE ?

Au sein de notre agence, nous avons entrepris une transformation éco-responsable complète. Nous avons optimisé l'éclairage en passant intégralement aux LED et en installant une signalétique incitative. Les gobelets plastiques ont été remplacés par des écocup lavables offerts aux clients en formation. Nous sensibilisons les équipes à la consommation d'eau et au tri des déchets en complément

des installations mises en place (toilettes équipées de lavabos intégrés, et recyclage des déchets électroniques). Concernant les fournitures, nous utilisons des crayons effaçables, des nominettes réutilisables, et nous encourageons la réduction de l'utilisation de papier. Un suivi de consommation (électricité, papier) nous permet de mesurer les résultats obtenus.

COMMENT CES INITIATIVES SONT-ELLES PERÇUES PAR LES ÉQUIPES ?

L'adhésion est forte grâce à une communication pédagogique et transparente. Les idées des collaborateurs sont valorisées et mises en œuvre. Nous

organisons régulièrement des événements (petits déjeuners, présentations, échanges) pour sensibiliser et impliquer chacun. Des projets comme le recyclage des mégots sont à l'étude.

QUEL IMPACT SUR LES CLIENTS ET PARTENAIRES ?

Nos formateurs sont nos ambassadeurs. Ils partagent nos initiatives (nominettes, écocup...) chez nos clients, qui les perçoivent très positivement.

Nos démarches RSE sont valorisées dans les appels d'offres, où les mémoires techniques évoluent vers des mémoires environnementaux.

Stéphane
Chef d'agence de Perpignan
APAVE

Achats



TÉMOIGNAGE

LA DÉCARBONATION S'ACCÉLÈRE

QUEL EST L'IMPACT DES ACHATS SUR LA STRATÉGIE DE DÉCARBONATION DU GROUPE ?

Sur ce sujet, nous avons tout d'abord souhaité connaître les secteurs qui nous permettaient d'avoir un impact significatif en matière de décarbonation, compte tenu de nos activités en tant qu'entreprise de services. Notre politique d'achat a été identifiée comme un levier prioritaire dans lequel nous avons identifié des axes de travail précis : la mobilité, le choix de fournisseurs engagés et l'achat de produits à faible empreinte carbone.

COMMENT INTÉGREZ-VOUS LA DÉCARBONATION DANS VOTRE POLITIQUE D'ACHATS ?

Nous avons mis en place une "charte relation fournisseur" dont l'objectif est de réduire l'empreinte carbone de nos achats. Cette charte formalise les engagements entre Apave, ses fournisseurs et sous-traitants,

et vise à mettre en place une relation responsable, durable et équilibrée. Nous avons également initié une démarche auprès du Top 10 de nos fournisseurs, qui représente aujourd'hui 13% du scope 3 de notre bilan carbone. Elle va nous permettre d'évaluer plus précisément le volume des émissions carbone de leurs activités et produits achetés.

QUELS SONT VOS CRITÈRES DE SÉLECTION DES FOURNISSEURS ?

Dans les consultations, nous privilégions le choix de fournisseurs ayant déjà mis en place un plan de décarbonation et pouvant communiquer de manière précise l'empreinte carbone de leurs produits ou services.

Par exemple : pour l'expédition de colis, nous avons demandé aux transporteurs de nous fournir les bilans carbone de nos expéditions, tous les ans. Nous privilégions également l'achat ou la location de produits reconditionnés pour nos équipements techniques et pour le mobilier dans nos agences qui

permettent de diviser par 3 notre empreinte carbone.

DES ACTIONS SIGNIFICATIVES EN 2024 ?

Tout d'abord, nous souhaitons accélérer le verdissement de la flotte automobile d'Apave en France. Pour cela, nous avons enrichi notre catalogue de nouveaux modèles de véhicules électriques disposant d'une plus grande autonomie. En 2024 sur les 1 800 renouvellements, 6 % sont passés à une motorisation électrique. Pour encourager cette démarche, Apave prend en charge les frais d'installation des bornes de recharge au domicile du collaborateur et ceux liés à la recharge du véhicule.

Dans le cadre des négociations annuelles des contrats, nous privilégions les équipements de seconde main et les locations longue durée pour réduire notre empreinte carbone.

Delphine
Directrice des Achats
du Groupe **APAVE**

Notre politique d'achat a été identifiée comme un levier prioritaire.

Énergies



Des panneaux photovoltaïques

L'installation de panneaux solaires sur les sites permet de réduire de manière significative les émissions de GES. Les **sites de PARC**, filiale britannique d'Apave (Royaume-Uni) **et de Rennes** en sont équipés et leur consommation annuelle, en 2024, est respectivement de 133 412 kWh et 79 610 kWh (soit **un évitement d'environ 30 tonnes de CO₂eq** réalisée en 2024).



Des contrats d'électricité "verte"

En 2024, Apave a souscrit des contrats d'électricité verte pour le siège du Groupe à Courbevoie et pour Eurocontrol, filiale espagnole. Ces actions ont permis de générer environ 365 805 kWh d'électricité verte (soit **un évitement d'environ 67 tonnes de CO₂eq** réalisé). Deux autres filiales du Groupe ont recours à de l'électricité verte : Trainor en Norvège et Apave Bénin. Elles consomment de l'électricité issue de l'**énergie hydraulique** (+ de 500 000 kWh).





UN GROUPE QUI POURSUIT SA TRAJECTOIRE RSE

Engagés pour l'égalité, l'inclusion et le développement de tous nos collaborateurs

*Pour construire un avenir durable, Apave s'appuie sur **des équipes dont les expertises et la diversité font sa richesse.***

Apave a poursuivi en 2024 ses actions en termes de féminisation de ses métiers, de développement des compétences de ses collaborateurs, de lutte contre les discriminations et d'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Des métiers qui se conjuguent au féminin



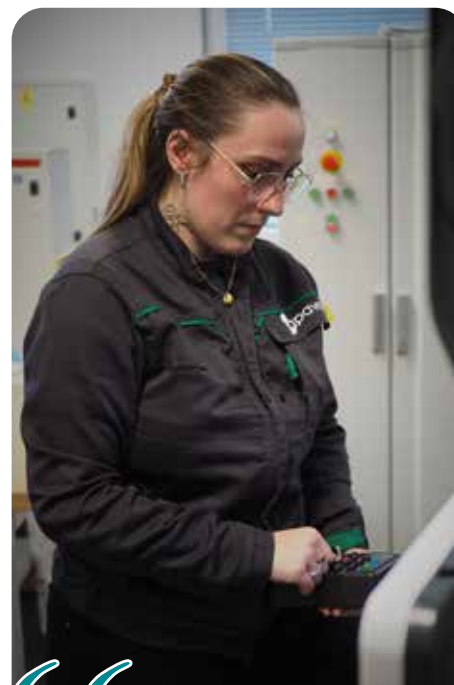
“ J’ai intégré le groupe Apave en 2019 au sein de sa filiale Sopemea sur Toulouse en tant qu’ingénieure d’étude en Compatibilité ElectroMagnétique (CEM). Sopemea est reconnue pour son expertise en essais et en ingénierie dans les domaines de la CEM et la Foudre. Ce sont des domaines en constante évolution, avec de nouvelles normes et de nouvelles technologies, ce qui rend le travail très stimulant !

Aude - Ingénieure en CEM **Sopemea**



“ Dans notre métier, il n’y a jamais de temps mort, et chaque jour est différent. La diversité, la complexité et l’étendue des projets et des clients que nous soutenons sont passionnantes ! Il est très gratifiant de montrer l’exemple et de faire preuve d’intégrité en plaçant la barre très haut en termes de qualité, de sécurité et d’excellence dans notre domaine.

Katherine - Ingénieure -
Directrice des opérations- **USA**



“ Ce que j’apprécie le plus dans mon travail, c’est le fait que chaque jour est différent ! Un matin, je peux être en inspection dans l’industrie et l’après-midi, dans un commerce ou dans des bureaux ; puis le lendemain, j’anime une formation. Aucune journée ne se ressemble. J’aime pouvoir échanger avec des personnes différentes au quotidien, c’est enrichissant tant personnellement que professionnellement.

Sarah - Inspectrice et formatrice en électricité -**Toulouse**



“ C’est un travail très dynamique et stimulant qui demande souvent de la détermination et une attention maximale : je coordonne à la fois les activités au bureau, de la planification des interventions à la vérification des rapports finaux, et les activités externes chez les clients, en effectuant personnellement les contrôles nécessaires pour que les équipements soient considérés comme aptes à être utilisés en toute sécurité.

Silvia - Ingénieure responsable inspections périodiques - **Italie**



QUELLE POLITIQUE POUR L'ÉGALITÉ, L'INCLUSION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CHEZ A

TÉMOIGNAGE

QUELLE EST LA POLITIQUE D'APAVE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ, INCLUSION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ?

Notre priorité est de créer un environnement où chacun de nos collaborateurs, à les mêmes opportunités de s'épanouir et de progresser et ce quel que soit son parcours, son genre, sa formation, son âge, son pays ou sa situation. L'expérience m'a montré que sans actions concrètes et volontaristes, cette priorité ne resterait qu'une intention. Nous nous sommes engagés dans des actions concrètes et volontaristes afin notamment d'accélérer la féminisation des postes à responsabilité, booster les parcours en alternance, encourager le développement de compétences, et porter une attention particulière à l'intégration réussie des personnes en situation de handicap. Enfin, parce que nous devons tous contribuer au quotidien à cet environnement professionnel

bienveillant, nous sensibilisons nos collaborateurs et nos managers à travers des campagnes d'information régulières et en mettant à leur disposition des outils, book, formations. Comme bien souvent sur ces sujets, il est indispensable de prendre ces engagements dans la durée pour en voir des effets durables et solidement ancrés dans la culture du Groupe. Nous mesurons progressivement et étape après étape les résultats de ces actions.

QUELLES SONT LES ACTIONS CONCRÈTES POUR AUGMENTER LA REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES À DES POSTES MANAGÉRIAUX ?

Nous agissons sur 3 leviers : le recrutement, les parcours de carrière et l'environnement de travail. Nous travaillons sur l'attractivité de nos métiers auprès des femmes, lors des forums écoles auprès des étudiantes, par exemple.

Nous formons régulièrement nos recruteurs pour favoriser la mixité des candidatures. Nous y sommes aussi attentifs lors des promotions, et nous identifions les talents féminins pour les encourager et les orienter vers des postes de management. Toutes ces actions sont portées par l'ensemble des membres du Comité Exécutif ce qui est un préalable indispensable aux succès de notre politique diversité. Enfin, en lançant en 2022 une campagne de lutte contre le sexisme au travail, notre objectif était d'offrir à nos collaboratrices un environnement bienveillant, socle nécessaire à l'épanouissement professionnel.

COMMENT APAVE ACCOMPAGNE-T-ELLE SES COLLABORATEURS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS COMPÉTENCES ?

Chez Apave, le développement des compétences est au cœur de la politique RH, ce qui n'est pas étonnant pour un groupe dont

l'une des activités est la formation et plus généralement où la transmission des savoir-faire fait partie de notre ADN. Nous misons sur une approche à 360 degrés : l'apprentissage sur le terrain, le feed-back et le coaching et l'accès à une large gamme de formations dont une partie significative est dispensée par nos propres formateurs. Notre objectif est de permettre à chaque collaborateur qui le souhaite de construire un parcours professionnel riche et évolutif, en développant et en enrichissant ses compétences. En 2024, nous avons également lancé notre propre formation en alternance Apave. Deux promotions de techniciens en inspection électrique ont d'ores et déjà démarré leur formation dans nos centres et ont effectué leur alternance dans une agence Apave. A la fin, ils pourront décrocher un CDI. Cette formation est ouverte à tout type de profils. Aucun prérequis technique n'est nécessaire. La curiosité pour nos

ON ET LE PAVE ?

métiers et l'envie d'apprendre
suffisent !

COMMENT CES INITIATIVES CONTRIBUENT-ELLES À LA PERFORMANCE GLOBALE ?

Pour Apave, l'équation est
simple : l'égalité, l'inclusion et le
développement des compétences,
sont les moteurs de notre
performance durable. En misant
sur la richesse de nos profils et en
investissant dans l'épanouissement
et le développement de chacun,
nous créons un environnement
propice pour l'innovation et la
qualité de nos prestations, qui
nous permettent de rester attractif
et de servir toujours mieux nos
clients. C'est un cercle vertueux,
où la réussite individuelle nourrit la
réussite collective.

Anne
Directrice des Ressources Humaines
APAVE



**Offrir à nos collaboratrices un
environnement bienveillant, socle nécessaire
à l'épanouissement professionnel.**

LUTTE CONTRE LE SEXISME : L'IMPACT DE LA CAMPAGNE CHEZ EUROCONTROL

COMMENT AS-TU PERÇU LA CAMPAGNE APAVE DE LUTTE CONTRE LE SEXISME AU TRAVAIL ?

J'ai trouvé la campagne d'Apace contre le sexisme au travail, récemment déployée chez Eurocontrol, particulièrement percutante grâce à ses mises en situation très réalistes. Elle rappelle efficacement aux managers leur rôle clé dans la lutte contre le sexisme, tant par le respect des règles que par leur propre comportement car ils doivent montrer l'exemple. Cette incarnation des principes est fondamentale pour faire avancer la lutte contre le sexisme.

QUEL EST SELON VOUS L'IMPACT DE CETTE CAMPAGNE SUR LES ÉQUIPES ?

Cette campagne a eu un effet significatif en nous

faisant prendre conscience que, parfois, nous adoptons des comportements critiquables envers nos collègues. Pour que l'impact de ces campagnes augmente et s'ancre dans la culture de l'entreprise, il est fondamental qu'elles soient régulièrement mises à jour, en s'adaptant aux nouveaux contextes et besoins.

QUELS SONT LES RÉSULTATS CONCRETS DES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE POUR LUTTER CONTRE LE SEXISME ?

Je considère que le sexisme violent est clairement identifié dans les environnements professionnels, ce qui permet d'activer des protocoles qui protègent la personne agressée au plus tôt. Cependant, d'après mon expérience et mes relations avec mes collègues,

je pense qu'aujourd'hui, l'accent doit être davantage mis sur le sexisme ordinaire et discriminatoire : ces comportements et ces commentaires qui sont souvent minimisés. Il ne suffit pas seulement d'identifier et de gérer ces situations, mais aussi de promouvoir un comportement empathique, humain et approprié dans le milieu professionnel. C'est une approche importante afin de créer une culture de respect et d'égalité en continuité avec la campagne de sensibilisation déjà déployée.

Mónica
Département Finance
Eurocontrol



● Campagne "Ensemble disons NON au sexisme"

Lancée en 2022, « Ensemble, disons NON au sexisme », cette campagne de sensibilisation interne repose sur un dispositif pédagogique visant à sensibiliser l'ensemble des équipes aux manifestations et impacts du sexisme au travail. Déployée en France puis en Espagne en 2024, la campagne se poursuit en 2025 avec la mise à disposition d'un book expliquant les différentes formes de sexisme, leurs manifestations, et rappelant le dispositif de signalement.



J'aime le travail sur le terrain, les missions extérieures, parce que c'est moins routinier. Chaque jour apporte son lot de nouveautés, c'est plus actif et on apprend en permanence.

Sheila - Topographe Eurocontrol-Espagne



RÉUSSIR DANS LE BÂTIMENT : LE PARCOURS D'UNE FEMME PASSIONNÉE

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS ?

Après avoir exercé de nombreux métiers dans des domaines variés, j'ai eu l'opportunité d'être embauchée sur un chantier d'extension de bâtiments industriels et d'en assurer la coordination, d'abord en tant que sous-traitant, puis chez Apave au poste de Coordinatrice SPS. Cette expérience m'a permis de saisir une nouvelle opportunité en Sicile. Un vrai challenge, je ne parlais pas italien et j'ai dû intégrer une équipe majoritairement masculine, avec beaucoup plus d'expérience que moi. Grâce aux formations reçues au sein d'Apave, aux managers qui m'ont beaucoup aidée et à ma capacité à rebondir, j'ai appris l'italien rapidement et j'ai vite été opérationnelle.

QUELLES SONT VOS MISSIONS EN SICILE ?

Aujourd'hui, je manage 10 collaborateurs et ensemble, nous gérons sur un des plus grands chantiers d'Europe la co-activité de 1200 personnes dans tous les corps de métiers, mais aussi la sécurité individuelle. Pour moi c'est une chance de faire partie d'un Groupe comme Apave qui permet aux femmes d'évoluer dans leurs postes, managérialement et géographiquement.

PENSEZ-VOUS QUE LES FEMMES ONT UNE APPROCHE DIFFÉRENTE DES HOMMES DANS UN MÉTIER TECHNIQUE ?

En Italie, il y a un grand respect de la hiérarchie, aussi être la seule femme manager dans une équipe d'hommes a été plutôt aisé. La vraie difficulté réside dans

la communication au quotidien auprès des équipes. Là, on peut dire que mon expérience de professeure des écoles m'a bien aidée. Ce n'est pas si différent : veiller à la sécurité des personnes, prévenir au lieu de guérir, répéter beaucoup, être didactique.

QU'AURIEZ-VOUS À DIRE À UNE FEMME SI ELLE DEVAIT S'ORIENTER VERS UN MÉTIER TECHNIQUE ?

Avec de l'énergie, de la curiosité, de la logique, et surtout de belles valeurs humaines, la plupart des métiers sont accessibles ! Quand je suis arrivée à ce poste, j'ai beaucoup écouté au début pour m'approprier, les process, la manière de réagir des personnes et les codes. Le terrain de jeu est incroyable !

Mélanie
Coordinatrice SPS - **APAVE**

Engagés aux côtés de nos clients pour les aider à réussir leurs transitions durables



Aujourd'hui, les enjeux s'accroissent : les transitions écologiques, climatiques, énergétiques et numériques que nous traversons génèrent de nouveaux risques qui doivent être identifiés, prévenus et maîtrisés. C'est toute l'ambition de **notre gamme d'offres Green&Social**. Apave, plus que jamais a renforcé et renforce ses expertises et savoir-faire dans les domaines spécifiques tels que l'environnement, la sécurité au travail, le climat et la décarbonation, ainsi que sur des sujets d'expertises particuliers comme les reportings de durabilité / CSRD.

#



DURABILITÉ ET RSE : UN ACCOMPAGNEMENT PRAGMATIQUE ET PERSONNALISÉ

QUELLES SONT LES MISSIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT CLIMAT ET DURABILITÉ ?

En matière de RSE, nous accompagnons nos clients à chaque phase : formation, diagnostic de maturité, définition de feuille de route, assistance au déploiement. En fonction des besoins clients, cela peut prendre la forme d'un accompagnement de bout en bout ou de support ponctuel. En particulier, nous avons une offre dédiée à l'accompagnement à la mise en conformité CSRD qui est une réglementation sur l'obligation de publier un rapport de durabilité pour les grandes entreprises qui dépassent un certain seuil de salariés/chiffre d'affaires. Plus largement, au sein du Département Climat et Durabilité, nous réalisons aussi des missions sur le thème du climat (bilan carbone, décarbonation et adaptation au changement climatique) ainsi que sur le thème

de la biodiversité (aménagement et étude d'impact écologique, empreinte biodiversité).

QUEL EST LE PÉRIMÈTRE DE TON POSTE ?

Je suis consultante RSE/CSRD. J'anime des formations à destination des responsables RSE/HSE pour leur donner les clés d'une démarche RSE, ou les sensibiliser sur les axes de la RSE, sur la base de la norme ISO 26 000. J'interviens aussi sur des missions de conseil, pour réaliser des diagnostics de maturité, à travers des analyses documentaires et de la conduite d'entretiens, ou encore pour réaliser des analyses de double matérialité, point de départ fondamental au rapport de durabilité qui permet aux entreprises de comprendre leurs impacts et dépendances vis-à-vis de l'environnement et du social, et d'y rattacher des politiques et actions pertinentes.

COMMENT SE DÉROULE L'ACCOMPAGNEMENT ?

Tout accompagnement démarre par une réunion de cadrage qui permet de vérifier les objectifs, déterminer la gouvernance, présenter les méthodologies utilisées ainsi que valider les étapes et le planning. Nous conseillons toujours d'inclure une formation dans cette phase de démarrage. Nous produisons ensuite nos analyses en autonomie, le projet est rythmé par des interactions *via* des ateliers de co-construction, ou des réunions de validation à chaque étape du projet. Les livrables finaux font l'objet d'une présentation, idéalement au Comex de l'entreprise. La réunion de clôture permet de réaliser le bilan final, et d'identifier de futurs besoins d'accompagnement.

Morgane
Consultante RSE
Département Climat et Durabilité
APAVE

TÉMOIGNAGE

**Nous avons une
offre dédiée à
l'accompagnement à la
mise en conformité CSRD.**

AFIN D'ATTEINDRE la neutralité carbone, le développement de la mobilité électrique et la massification des bornes de recharges apparaissent comme une solution incontournable. La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019 renforce les obligations des entreprises. Apave est acteur de ce changement et accompagne ses clients dans le développement de la mobilité électrique.

TÉMOIGNAGES

SOUTENIR LA TRANSITION VERS LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Expertise Apave



Apave propose diverses prestations pour les IRVE (Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques) afin d'accompagner ses clients dans le

respect des différentes réglementations, tel que le contrôle de conformité, avec une offre globale comprenant des missions d'accompagnement technique, de l'inspection et la formation. Nous accompagnons les entreprises en amont, de la faisabilité des installations jusqu'à la vérification des bornes installées et leur mise sous tension. L'offre de formation, très populaire, comprend trois types de stages avec la certification IRVE, adaptés aux différents niveaux de qualification. Cette obligation légale incite les installateurs et les mainteneurs à se former à la technologie et au fonctionnement des IRVE.

Nicolas
Responsable d'unité Exploitation Industrie
APAVE

Vision Client



Il était important pour nous que tous nos utilisateurs puissent recharger leurs véhicules en toute sécurité. Apave nous a accompagnés dans le contrôle de la

conformité de l'installation de nos bornes IRVE en accord avec la législation en vigueur. Cela nous a permis d'obtenir un rapport de contrôle exhaustif de tous nos matériels soumis à la réglementation. Grâce aux conseils avisés et à l'étude professionnelle des experts Apave, nous avons l'assurance d'un bon fonctionnement des bornes de recharge tant du point de vue sécuritaire que technique : pas de risque électrique au niveau de leur utilisation, matériels conformes aux normes en vigueur, pas de signes de détérioration ou d'usure prématurée.

Ingrid VINCART
Responsable Maintenance, Infrastructure et
Pilotage des projets stratégiques
DEFINOX





LA RSE, UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR RTP FRANCE

Vision Client



QUELS SONT LES OBJECTIFS RSE DE RTP FRANCE ET COMMENT SE TRADUISENT-ILS CONCRÈTEMENT ?

Chez RTP France, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est un levier stratégique pour l'entreprise, permettant de répondre aux attentes de nos clients, aux exigences réglementaires et d'améliorer notre impact environnemental et sociétal.

Nos enjeux prioritaires sont :

- la réduction de notre empreinte carbone ;
- l'économie circulaire ;
- le bien-être de nos collaborateurs ;
- et bien sûr, la valorisation de notre engagement auprès de nos partenaires.

EN QUOI L'ACCOMPAGNEMENT D'APAVE A-T-IL ÉTÉ DÉTERMINANT POUR VOTRE DÉMARCHE RSE ?

En 2024, Apave a formé nos équipes à la RSE et nous a accompagnés dans l'élaboration du positionnement RSE de notre entreprise. L'approche est pragmatique et personnalisée, ce qui a permis une intégration fluide des enjeux RSE dans nos activités.

L'année prochaine, nous poursuivrons cette collaboration avec un diagnostic approfondi de notre maturité RSE.

QUELS BÉNÉFICES CONCRETS AVEZ-VOUS RETIRÉS DE CETTE COLLABORATION ?

La mission réalisée en 2024 répondait précisément à nos attentes. Nous avons particulièrement apprécié la qualité des intervenants d'Apave et les participants à la formation ont tous été satisfaits. Apave est un partenaire de confiance qui nous aide à concrétiser nos engagements RSE.

Stéphanie MAURER
Environmental and regulatory affairs
manager chez **RTP France**

TÉMOIGNAGE

81



● Métro de Toulouse Un défi technique et environnemental

Le chantier de la ligne C du métro de Toulouse, lancé fin 2022, transforme la ville rose. Au-delà des défis techniques, ce projet d'envergure accorde une importance capitale à la protection de l'environnement. Tisséo, maître d'ouvrage, a missionné Apave pour des missions de prélèvements et des analyses des terres excavées. En tant qu'organisme de contrôle indépendant, Apave apporte son expertise pour garantir le respect des normes environnementales et la protection de l'environnement : contrôles des travaux de



dépollution sur les sites, contrôles sur les rejets d'eaux pluviales, contrôles de l'impact potentiel des chantiers sur leur environnement immédiat (eaux souterraines et superficielles). Le rôle d'Apave est essentiel pour assurer un contrôle rigoureux et une surveillance constante, garantissant ainsi que ce chantier d'envergure contribue à un avenir plus durable pour la ville rose.

“ Le projet de ligne C a été certifié HQE infrastructures durables en octobre 2023 pour la conception de l'ouvrage. Aujourd'hui Tisséo Ingénierie s'attache à mettre en œuvre les engagements environnementaux du projet et à respecter les enjeux liés à la valorisation des déblais en s'appuyant sur des partenaires fiables de la construction et du contrôle.

Gilles HABASQUE
Directeur Environnement Innovation
TISSÉO INGÉNIERIE



● « Territoires de demain »

Un contrat-cadre pour accompagner les collectivités et accélérer leur transformation

En 2024, Apave a remporté avec ses partenaires SUEZ, SCC, Capgemini et le Cerema, le contrat-cadre « Territoires de demain » de l'UGAP. Le groupement a pour mission d'accompagner les acteurs publics, collectivités territoriales notamment, sur leurs enjeux de mobilité durable, d'efficacité énergétique, de prévention des risques et de transition environnementale. D'une durée de quatre ans, cette nouvelle offre de service complète donne accès, à l'ensemble des collectivités, aux solutions de pointe d'entreprises et d'établissements français et européens leaders dans leurs domaines d'activité.



DES EXPERTISES SÉCURITÉ AU SERVICE DE LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

QUELLE EST LA PARTICULARITÉ DE VOTRE PROJET ?

Pour Piveteau Bois, spécialiste dans la fabrication de solutions bois, le projet de construction d'une chaudière à cogénération est exceptionnel, puisque c'est la deuxième installation de ce type construite en France. Sa particularité est que la chaudière est alimentée par des Combustibles Solides de Récupération (CSR) provenant d'encombrants de déchetteries et de déchets ménagers traités au préalable en usine de tri mécano-biologique. Notre enjeu en termes de sécurité est très important. Il s'agit pour Piveteau Bois d'un projet d'ampleur qui impacte nos process de production c'est pour cela que nous avons demandé à Apave de nous accompagner. Les équipes Apave ont une expertise dans chaque domaine et une

bonne connaissance de nos process ce qui nous permet de répondre à la réglementation tout en prenant en compte les spécificités de l'installation et l'utilisation qui sera faite par le collaborateur de façon opérationnelle.

QUELLES SONT LES MISSIONS CONFIÉES À APAVE ?

Apave nous accompagne depuis le début du projet pour répondre à nos enjeux de sécurité. Apave est intervenue sur différents sujets : la vérification de la conformité des machines, la vérification des équipements sous pression, la vérification des installations foudre et électriques liées au process mais également sur l'analyse des rejets (atmosphériques et eaux) et la gestion du risque Atex (zonage et adéquation du matériel en zones à risque d'explosion).

Les solutions apportées sont adaptées à nos problématiques et nos enjeux sectoriels. Apave nous apporte son expertise, une connaissance du cadre réglementaire et normatif pour une utilisation de nos installations, par nos collaborateurs, en toute sécurité. Nous travaillons avec des interlocuteurs référents, à notre écoute, qui nous accompagnent au fil des années dans notre démarche de développement de la culture sécurité de l'entreprise. Un partenariat coopératif et collaboratif qui fait la différence.

Fabrice LEFLOT
Ingénieur Management des Risques chez **PIVETEAU BOIS**
&
Adrien MICHON
Chef de Projet Travaux Neufs chez **PIVETEAU BOIS**

UN GROUPE QUI POURSUIT SA TRAJECTOIRE RSE



Pour aller plus loin, visualiser la vidéo



LA SÉCURITÉ DES STATIONS DE RECHARGE HYDROGÈNE, UN ENJEU MAJEUR POUR ATAWEY

Vision Client



QUELS BESOINS VOUS ONT CONDUIT À FAIRE APPEL À APAVE ?

Atawey est une entreprise spécialisée dans la conception, l'installation, et l'exploitation de stations de recharge hydrogène. Dans notre domaine, la sécurité est un enjeu primordial. Afin de garantir un niveau de sécurité optimal pour toutes les parties prenantes, nous avons confié aux équipes d'Apave la réalisation des analyses préliminaires de risques (APR). Ce qui nous a permis de couvrir des risques au-delà de notre produit « station H2 », en tenant compte de l'environnement global. Cette démarche volontaire reflète notre engagement à offrir une sécurité renforcée à nos

clients et à leurs utilisateurs, en intégrant la maîtrise des risques dès la phase de préconception de nos stations.

COMMENT APAVE VOUS A-T-ELLE ACCOMPAGNÉS ?

Cette collaboration a été un véritable levier pour remettre en question et enrichir notre approche. Elle nous a permis d'adopter une vision plus globale de la maîtrise des risques, en intégrant l'environnement complet et le contexte d'utilisation de nos produits. Nous avons pu réfléchir à une harmonisation des conceptions et des logiques sécuritaires, avec une démarche en amont qui anticipe toutes les éventualités. Ce travail collaboratif nous a permis de renforcer nos pratiques et de garantir un haut niveau de sécurité sur l'ensemble de nos projets tout en optimisant nos coûts.

Baptiste VERDIN
Responsable Produits Compacte et Mobile au sein d'ATAWEY

Expertise Apave



Apave International est venu compléter les différentes prestations réalisées en France afin d'accompagner Atawey dans l'exportation de leurs équipements. Il s'agissait notamment d'identifier les spécifications réglementaires applicables dans divers pays de l'Union européenne qui pourraient impacter la conception, l'installation, l'exploitation d'équipements de production et de distribution d'hydrogène pour véhicules. Le projet a été réalisé en Italie, en Belgique, avec des potentielles extensions en Espagne, aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni.

Christine
APAVE INTERNATIONAL
PROJECTS



Pour aller plus loin, visualiser la vidéo





● Madarail Restructuration du système de management HSE

Apave a accompagné MADARAIL, une compagnie de chemin de fer à Madagascar, dans la restructuration de son système de management HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement). MADARAIL, souhaitant gagner en performance et mieux gérer les risques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, s'est appuyée sur l'expertise du Groupe pendant 2 ans.

L'accompagnement d'Apave s'est déroulé en plusieurs phases, en commençant par un état des lieux, puis l'établissement d'une feuille de route, des actions de sensibilisation et de formation, ainsi que l'encadrement HSE des différentes équipes.



La mise en place d'une revue de direction et la réalisation d'un audit interne ont permis de relancer le cycle de l'amélioration continue.

Les experts d'Apave ont adopté une approche stratégique, métier et opérationnelle pour que l'ensemble des équipes s'approprient le système HSE et puissent le développer.



“ EDF Production Électrique Insulaire est un producteur d'électricité performant et responsable, engagé dans la transition énergétique et le développement économique et sociétal des territoires insulaires. La préservation de ces derniers est une priorité sur le plan écologique avec la vérification des émissions de CO₂ des centrales thermiques qui approvisionnent en énergie les îles de la Réunion, la Corse, la Guadeloupe, la Martinique. Nous avons fait confiance à Apave pour effectuer les vérifications des déclarations des émissions de gaz à effet de serre de nos 4 centrales thermiques, grâce à l'expertise en environnement, aux réglementations en vigueur et à leur présence sur l'ensemble des territoires.

Clémentine VERSCHAVE
Chargée de missions QSE

EDF



● Ville d'Auray

Une démarche d'efficacité énergétique avec l'expertise d'Apave Performance Immo

La ville d'Auray (Morbihan, France) a franchi une étape importante dans sa transition énergétique en lançant une analyse multi-enjeux approfondie de l'état de conservation de ses biens immobiliers associée à la performance énergétique de ses bâtiments publics. Cette initiative, visant à réduire l'empreinte environnementale et les coûts énergétiques de la commune, s'appuie sur l'expertise reconnue d'Apave Performance Immo, filiale du Groupe. L'analyse approfondie a permis à la ville d'Auray de disposer d'un plan de travaux et de prioriser les actions à mener. L'optimisation de ses investissements en matière de rénovation énergétique est fondamentale pour pérenniser et améliorer la gestion de son parc immobilier. Une mission qui témoigne de la capacité d'Apave à accompagner les territoires dans leurs transitions.



● **GVM Danemark**

Baltic Control® Certification délivre le premier certificat ISCC pour les carburants renouvelables d'origine non biologique

Baltic Control® Certification, une filiale d'Apave, a franchi une étape décisive dans le secteur des énergies renouvelables en délivrant le tout premier certificat ISCC pour les carburants renouvelables d'origine non biologique (RFNBO - renewable fuels of non-biological origin). Le certificat a été attribué à Grøn Brint A/S au Danemark pour son électrolyseur, marquant une étape

importante dans la production durable d'hydrogène.

Le client GVM, actionnaire partiel de Grøn Brint A/S, est un pionnier et un leader industriel qui excelle dans le développement, la propriété et l'exploitation d'entreprises couvrant les domaines du Power-to-X, des installations de biogaz, de l'énergie solaire et éolienne, tous à la pointe de la transition verte.



Chez Grøn Brint A/S, nous avons connu une relation positive et collaborative avec Baltic Control®

Certification tout au long du processus. Cette coopération a inclus un audit pilote/test en juin, suivi de l'audit réel après l'approbation préliminaire du système ISCC par l'Agence danoise de l'énergie. La collaboration étroite et l'alignement des processus ont été essentiels à la réussite de la certification.

Rasmus HEDEGAARD BANG
Président Directeur Général
de **GVM**



SOCAMEL GROUP EST LE LEADER MONDIAL des solutions de distribution de repas. Socamel est accompagné par Apave dans la conformité et la durabilité de ses produits électriques depuis 30 ans avec les filiales Sopemea et Apave Certification.

Pour aller plus loin, visualiser la vidéo



DE LA CONFORMITÉ À LA DURABILITÉ, APAVE ACCOMPAGNE SOCAMEL

Vision Client



Nous distribuons nos produits dans une cinquantaine de pays. En constante innovation, nos derniers chariots

embarquent même de l'intelligence artificielle. L'importance du "time to market" implique que la certification soit obtenue rapidement. Les échanges avec Apave sont plus directs, plus fréquents et empreints de confiance ce qui améliore considérablement le temps passé et les efforts à fournir de notre côté. Et donc la visibilité sur le Time to market. Travailler avec Apave nous fait gagner un temps précieux. Et le fait d'avoir un partenaire local comme Sopemea quand on veut qualifier des produits aux États-Unis, est un gros atout...

Laurent COURNEIL
Directeur Général de **SOCAMEL**

Expertise Apave



Sopemea gère toute la partie technique, et lorsque le dossier est finalisé par Sopemea il est

remis à Apave Certification qui va faire une revue complète et émettre le certificat CB qui sera reconnu à l'international.

Apave Certification a proposé également la labellisation Longtime des produits Socamel. Ce label consiste à lutter contre l'obsolescence prématurée et favorise le développement de l'économie circulaire. Il est un indicateur qui permet au consommateur final de choisir un produit robuste et réparable. Ce label s'adresse à l'ensemble des industriels et distributeurs qui souhaitent valoriser la durée de vie de leurs produits et qui ont pour objectif d'offrir aux consommateurs, en cas de besoin, la possibilité de faire réparer facilement leurs produits à des coûts maîtrisés.

Socamel a décroché ce précieux sésame qui reconnaît la durabilité et la réparabilité de ses chariots.

Xavier
Responsable Certification Produits Électriques - **APAVE**

Expertise Apave



Avoir un interlocuteur unique sur notre site facilite la vie du client : Sopemea est capable

d'accompagner le client en termes d'essais : sur le site à Genas (69), il y a les essais de vibrations, essais climatiques, essais de compatibilité électromagnétique, essais IP/IK, protection à l'eau et à la poussière, et le laboratoire de sécurité électrique.

Franck
Directeur Adjoint des Essais de **SOPEMEA**



● **Panzani** **Sécurité renforcée des lignes de production en France**

PANZANI a choisi Apave pour mener une démarche globale de sécurisation des lignes de production de ses six usines françaises, en commençant par un projet pilote réussi à Marseille.

L'offre Apave combine expertise technique et approche organisationnelle pour assurer la conformité réglementaire des machines et la sécurisation des tâches d'exploitation et de maintenance. Cette initiative collaborative, impliquant tous les niveaux de PANZANI, vise à optimiser l'intégration des exigences réglementaires en tenant compte des spécificités de chaque machine et des contraintes industrielles.



La démarche Apave englobe la définition des exigences, la vérification de la conformité, l'accompagnement à la sécurisation des interventions (*via* une analyse de risques), la rédaction de modes opératoires, et le transfert de compétences par la formation du personnel de PANZANI.

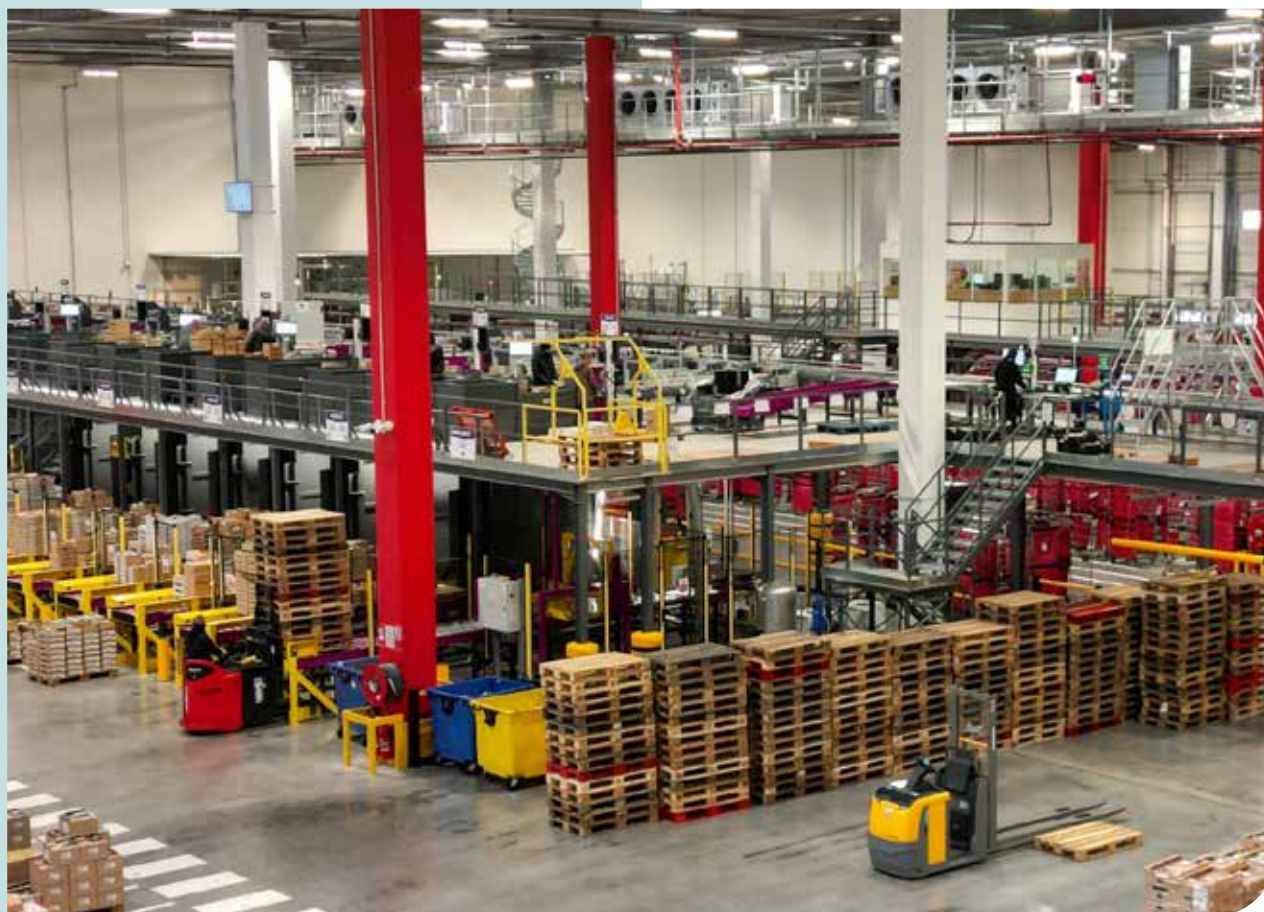


● Les Mousquetaires (ITM LAI)

L'expertise Apave au service de la conformité réglementaire et de la durabilité

Deux missions ont été réalisées au sein de nos sites Les Mousquetaires Logistique Alimentaire International. La première concernait les mesures de bruit auprès de nos salariés et la seconde, les prélèvements Post Lubrizol. Nous sommes satisfaits de ces 2 prestations. Le déroulé opérationnel des missions était clair dès le démarrage. Le fait d'être accompagné par des experts tout au long du projet a fait la différence, surtout sur de nouveaux points réglementaires.

Nathalie VENTALON
Coordinatrice QHSE
LES MOUSQUETAIRES
Logistique Alimentaire
Internationale



NOS INDICATEURS CLÉS 2024

PRÉAMBULE

Le Groupe Apave publie sa Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) pour l'exercice 2024, en conformité avec les réglementations européennes et françaises. Le présent chapitre détaille les politiques, risques et indicateurs ESG du Groupe, vérifiés par un organisme tiers indépendant, et la performance extra-financière à travers les résultats des indicateurs clés, les progrès en matière de RSE, et l'analyse des risques RSE.

Une dynamique d'amélioration continue

En 2024, le Groupe Apave a enrichi son rapport extra-financier en y joignant l'analyse des risques RSE du Groupe, tout en poursuivant le déploiement de sa stratégie RSE 2023-2025 et en optimisant le suivi de ses indicateurs clés de performance (KPI) à fréquence trimestrielle.

Une gouvernance RSE adaptée

Le Groupe Apave a mis en place une organisation à travers laquelle les différents services fonctionnels et opérationnels contribuent au déploiement de la stratégie RSE. Le reporting de ces actions est suivi par le Comité Exécutif du Groupe :

Pilotage :

- Un Comité de pilotage RSE, composé des différentes directions contributrices, oriente et supervise les actions, et met à jour l'analyse des risques RSE.
- Des groupes de travail par pilier de la stratégie RSE s'assurent du bon déploiement des plans d'actions et du suivi des indicateurs.

Direction :

- La Direction Générale valide les risques et indicateurs extra-financiers clés, sur recommandation du Comité de Pilotage RSE.
- La Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) est approuvée par le Conseil d'Administration et intégrée au Rapport intégré, publié sur le site **apave.com**



Maîtrise des risques de durabilité

Apave évalue et gère ses risques de durabilité en impliquant diverses Directions, en couvrant un large éventail de thématiques, à travers le dispositif suivant :

- **identification des Parties prenantes** et de leurs attentes spécifiques ;
- **détermination des enjeux de durabilité matériels** pour Apave et pour ses parties prenantes : Santé et Sécurité, Climat, Conformité, Egalité femmes/hommes, Formation et Développement des compétences, Contribution aux transitions durables de notre société ;
- **évaluation des risques et opportunités** La Criticité des risques et opportunités de durabilité est évaluée au regard de leur Gravité et leur Fréquence, pour Apave et ses parties prenantes ;
- **détermination des politiques et actions** : le Groupe déploie des politiques, actions et ressources pour maîtriser les risques et développer les opportunités ainsi identifiées ;
- **suivi des indicateurs clés**, tels que les taux de fréquence et de gravité des accidents au travail ; l'évaluation des émissions de GES et de consommation électrique ; l'égalité femmes/hommes ; le développement des compétences ;

les taux de formation éthique et anti-corruption dans le Groupe ;

- **contribution coordonnée de nombreuses Directions transverses** telles que la DQSSE, la DRH, les Directions Immobilier, Achats, Secrétariat Général, RSE, qui collaborent au déploiement des plans d'actions, en visant l'atteinte des objectifs RSE fixés pour le Groupe.

Concernant les thématiques visées par l'article L225-102-1

- **Changement climatique** : indicateur clé de performance relatif aux émissions de Gaz à Effet de Serre ; sobriété énergétique.
- **Accords collectifs conclus dans l'entreprise** et impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés (cf. tableau page 113)
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire** : thématique exclue du reporting compte-tenu de l'externalisation pratiquement systématique de la restauration collective.
- **Diversité et lutte contre les discriminations** : indicateur clé de performance relatif à l'égalité Femme/ Homme.
- **Handicap** : 3,02 % de travailleurs

handicapés (cf. page 112). En mars 2023, Apave a signé avec les partenaires sociaux un accord relatif à la "Politique Handicap" à l'échelle de l'UES France. Un accord qui se traduit dans la mise en œuvre d'actions concrètes visant à favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap.

- **Précarité alimentaire, bien-être animal et alimentation responsable** : enjeu non matériel et présentant des risques non significatifs pour le Groupe, même si des initiatives locales sont menées par les équipes, dans le cadre de leur ancrage territorial.
- **Promotion de la pratique d'activités physiques et sportives** : des initiatives sont prises en matière d'ergonomie des postes de travail (échauffement...), de pratique du vélo (siège Apave par exemple) ou de mobilisation managériale d'équipes pour participer à des événements sportifs solidaires (Octobre Rose...).
- **Promotion du lien Nation-armée et soutien à l'engagement dans les réserves** : Apave reconnaît l'importance du lien nation-armée et étudie au cas par cas des demandes d'engagement de certains de ses salariés dans les réserves opérationnelles, dans l'objectif d'y répondre le plus favorablement possible.

ENJEUX RSE	RISQUES POTENTIELS À MITIGER	INDICATEUR ET UNITÉ	ODD
Santé, Sécurité des collaborateurs	- Hausse de l'accidentologie et de l'absentéisme - Risques d'atteinte à l'intégrité physique des salariés par l'absence de mesures de prévention	Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail	ODD 3 ODD 8
Lutte contre le changement climatique	Non contribution aux efforts collectifs de décarbonation pour Apave et pour ses clients	Tonnes CO ₂ équivalent/collaborateur (ratio basé sur le total des émissions absolues des scopes 1, 2 et 3)	ODD 7 ODD 13
Sobriété énergétique	- Non contribution aux efforts collectifs de décarbonation - Accroissement des dépenses de consommation énergétique, contribuant au dérèglement climatique et à ses conséquences	Consommation d'électricité en kWh / k€ CA	ODD 7 ODD 13
Compétences de nos collaborateurs	- Perte d'expertises nécessaires dans l'exercice de nos activités - Perte de compétitivité par insuffisance de prise en compte ou méconnaissance de nouveaux attendus : durabilité, savoir-être...	% validation des 2 modules obligatoires « Apave Climate School »	ODD 4 ODD 8 ODD 13
		Nombre d'heures de formation par collaborateur	ODD 4 ODD 8
Diversité, inclusion et égalité - Lutte contre les discriminations	Discrimination à l'embauche, salariale ou de progression et de mobilité professionnelle entre les hommes et les femmes	% de femmes managers	ODD 5
Gouvernance éthique - Lutte contre la corruption	- Fraude, Corruption, non application des réglementations françaises (Sapin II) et locales - Dégradation des relations clients et fournisseurs	% Déploiement (sociétés et collaborateurs) de la formation « Éthique et Anti-corruption »	ODD 16

THÉMATIQUES	ENJEUX RSE	DÉFINITION	RAPPEL 2023	RÉSULTATS 2024 (ISOPÉRIMÈTRE 2023)
SÉCURITÉ	Santé, Sécurité des collaborateurs	Taux de fréquence des accidents du travail	5,18	3,92
		Taux de gravité des accidents du travail	0,25	0,25
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	Lutte contre le changement climatique	Émission CO ₂ eq / salarié (scope 1,2,3)	6,2 tonnes / salarié	5,8 tonnes / salarié
		Émission CO ₂ eq en valeur absolue	79 574 tonnes CO ₂ eq	76 599 tonnes CO ₂ eq
		Émission CO ₂ eq détail par scope (tonnes CO ₂ eq/salarié)	Scope 1 : 2,17 Scope 2 : 0,13 (location based) Scope 3 : 3,88	Scope 1 : 2,11 Scope 2 : 0,12 (location based) Scope 3 : 3,55
				*Scope 3 intégrant 6 postes d'émissions GES : S3-1, S3-2, 3-3, 3-5, 3-6, 3-7
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ	Sobriété énergétique	Consommation kWh / k€ CA	14,8 kWh / k€ CA	12,3 kWh / k€ CA

RÉSULTATS 2024 (PÉRIMÈTRE 2024)		OBJECTIFS 2025	PLANS D' ACTIONS 2025
3,47	<3	<0,10	• Poursuite de la dynamique OZA : causeries sécurité, visites managériales de sécurité, communication sur les 4 réflexes applicables à tous... • Formation de tous les nouveaux managers et de tous les collaborateurs (tests, formation des nouveaux embauchés, dispositif de formation globale à la sécurité "Sécurité 360") • Déploiement de l'application Alert Sécurité pour les remontées de situations dangereuses à l'ensemble du Groupe • Mise en place d'un système de management QHSE intégré, en France et dans les pays référents
0,22			
6,0 tonnes / salarié	-5% dans la continuité des efforts initiés par rapport à 2022 (c)		• Poursuite de la stratégie de décarbonation sur les 4 leviers identifiés en 2022 : ◦ Mobilités ◦ Achats ◦ Immobilier ◦ Energies • Resserrement du dispositif de suivi des indicateurs clés (déplacements, tCO₂eq,...)
90 721 tonnes CO ₂ eq			
Scope 1 : 2,06 Scope 2 : 0,15 (location based) Scope 3 : 3,83			
*Scope 3 intégrant 6 postes d'émissions GES : S3-1, S3-2, 3-3, 3-5, 3-6, 3-7			
11,9 kWh / k€ CA	-5% dans la continuité des efforts initiés par rapport à 2022 (c)	Généralisation des modalités de suivi des consommations d'électricité à l'ensemble du groupe ; "verdissement" de l'électricité : • Installation de panneaux photovoltaïques sur sites • Ouverture de contrats d'électricité verte à l'international • Intégration de critères de sobriété énergétique dans le schéma Directeur Immobilier • Eco-gestes	

THÉMATIQUES	ENJEUX RSE	DÉFINITION	RAPPEL 2023	RÉSULTATS 2024 (ISOPÉRIMÈTRE 2023)
FORMATION	Compétences de nos collaborateurs	% salariés ayant validé les 2 modules obligatoires « Grand système climatique » et « Transition bas carbone »	13 %	
		Moyenne du nombre d'heures de formation par collaborateur	26,8 h	22 h
ÉGALITÉ FEMME/HOMME	Diversité, inclusion et égalité - Lutte contre les discriminations	% de femmes managers	24,6 %	25,4 %
ÉTHIQUE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	Gouvernance éthique - Lutte contre la corruption	% filiales ayant déployé la formation « éthique et anti-corruption »	80 %	86,1 %
		% de collaborateurs correspondants	91 %	93,3 %



RÉSULTATS 2024 (PÉRIMÈTRE 2024)	OBJECTIFS 2025	PLANS D' ACTIONS 2025
51,66 %	Validation des 2 modules obligatoires par 100 % des collaborateurs	- Suivi mensuel des taux de participations - Plan de communication interne visant à promouvoir la validation des modules - Valorisation des salariés ayant déjà réalisé la formation
23 h	>20 heures de formation par collaborateur	Développement d'un socle commun de compétences (formations internes) visant à : - Accroître les heures de formation (nombre d'heures moyen de formation par personne) - Maintenir le développement des compétences par des formations non obligatoires - Permettre à chacun de s'améliorer en langues étrangères - Permettre à chacun de développer ses compétences "soft" et son savoir-être
25,2 %	27 %	- Sensibiliser les acteurs du recrutement (recruteurs et managers) sur l'importance de la mixité - S'assurer de la bonne représentation de la mixité dans nos supports de communication (interne et externe) - S'assurer à chaque promotion ou recrutement d'une short list mixte
89,7 %	100 %	- Formation sur les risques de corruption mise à disposition de l'ensemble des filiales du groupe, en plusieurs langues - Renforcement du processus d'intégration des sociétés issues de la croissance externe (recrutement d'une Directrice en charge des intégrations) ; veillant au respect des formations obligatoires - Déploiement sur l'ensemble des salariés d'un quiz « éthique et anti-corruption »
89,5 %	90 %	





ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Le bilan GES 2024 s'améliore de façon continue, tout en tenant compte de la transformation du Groupe :

- **Le bilan GES est, depuis 2022, réalisé en conformité avec le GHG Protocol** ; en incluant la mesure des scopes 1, 2 et 3 à travers les postes d'émissions suivants :
 - 1-1 : Émissions directes des sources fixes de combustion
 - 1-2 : Émissions directes des sources mobiles de combustion
 - 1-4 : Émissions directes fugitives
 - 2-1 : Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité - Location Based
 - 2-1 : Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité - Market Based
 - 2-2 : Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid
 - 3-1 : Produits et services achetés
 - 3-2 : Bien immobilisés
 - 3-3 : Émissions liées aux combustibles et à l'énergie
 - 3-5 : Déchets générés
 - 3-6 : Déplacements professionnels
 - 3-7 : Déplacements domicile travail

Selon le projet de loi Climat et Résilience, il est une obligation, à compter du 1^{er} juillet 2022, de mentionner dans la DPEF les émissions de GES qui sont liées directement ou indirectement aux transports amont et aval des produits avec un plan de réduction de ces émissions. Compte tenu des activités du Groupe (activités de services), Apave n'est pas concernée par cette obligation.

- **Amélioration du calcul** : depuis 2022, le Groupe fait valider son bilan par un organisme tiers externe dans une volonté de fiabilité, de transparence et d'amélioration continue. Par ailleurs, des efforts, à méthodologie constante, sont réalisés afin de recueillir de plus en plus de données réelles en lieu et place d'estimations, ou en travaillant à des estimations les plus fines possible. Le calcul des émissions liées aux trajets "domicile-travail (et télétravail)" est basé sur l'enquête "mobilité" réalisée en France fin 2024.
- **La procédure de collecte coordonnée des données** repose sur une gouvernance de la donnée

claire et partagée à travers le Groupe, avec la mise en œuvre d'une procédure en 6 étapes : identification des "data owner", sensibilisation, collecte, revue, consolidation, rétroaction.

- **Extension du périmètre** : le périmètre de la DPEF 2024 a évolué avec l'intégration de **8 sociétés de tête**, représentant près de 30 entités juridiques, issues de la croissance externe.

Le bilan GES 2024 est présenté avec une analyse sur le périmètre de référence 2024 (isopérimètre 2023), et une autre sur le périmètre DPEF 2024 incluant les nouvelles entités.

101

ÉVOLUTION 2022 (c) 2023-2024 par scope

	Bilan 2022 (c) corrigé tCO ₂ eq	Bilan 2023 tCO ₂ eq	Bilan 2024 tCO ₂ eq (isopérimètre 2023)	Bilan 2024 tCO ₂ eq (périmètre 2024)
Scope 1	25 169	27 912	27 956 (0 % vs 2023)	30 930 (+11 % vs 2023)
Scope 2	3 167	1 662	1 552 (-7 % vs 2023)	2 227 (+34 % vs 2023)
Scope 3	55 643	50 000	47 091 (-6 % vs 2023)	57 564 (+15 % vs 2023)
Total	83 979	79 574	76 599 (-4 % vs 2023)	90 721 (+14 % vs 2023)

ÉVOLUTION 2022 (c), 2023 et 2024 par poste d'émissions

SCOPE POSTES D'ÉMISSIONS GHG PROTOCOL		BILAN 2022 (c) tCO ₂ eq	BILAN 2022 (c) %	BILAN 2023 (c) tCO ₂ eq	BILAN 2023 (c) %
S1	1-1 Émissions directes des sources fixes de combustion	1 175	1 %	1 136	
	1-2 Émissions directes des sources mobiles de combustion	22 672	27 %	23 405	
	1-4 Émissions directes fugitives	1 321	2 %	3 371	
S2	2-1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité - Location Based	3 148	4 %	1 640	
	2-1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité - Market Based	3 111		1 602	
	2-2 Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	19	0 %	22	
S3	3-1 Produits et services achetés	26 301	31 %	26 404	
	3-2 Biens immobilisés	4 337	5 %	1 034	
	3-3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie - Location Based	6 438	8 %	6 445	
	3-5 Déchets générés	429	1 %	195	
	3-6 Déplacements professionnels	13 331	16 %	10 338	
	3-7 Déplacements domicile travail	4 807	6 %	5 748	
TOTAUX		TOTAL ANNUEL (S2-1 Location based)	83 979		79 738
		Total annuel (S2-1 Market based)	83 942		79 700
		TOTAL SCOPE 1	25 169	30 %	27 912
		TOTAL SCOPE 2 (Location Based)	3 167	4 %	1 662
		Total Scope 2 (Market Based)	3 130		1 624
		TOTAL SCOPE 3	55 643	66 %	50 164

BILAN 2023 (c) %	ÉCART 2022 (c) VS 2023	BILAN 2024 (c) tCO ₂ eq (isopérimètre 2023)	BILAN 2024 (c) % (isopérimètre 2023)	ÉCART 2022 (c) VS 2024 (isopérimètre 2023)	BILAN 2024 (c) tCO ₂ eq (périmètre 2024)	BILAN 2024 (c) % (périmètre 2024)	ÉCART 2022 (c) VS 2024 (périmètre 2024)
1 %	-3 %	1 169	2 %	0 %	1 223	1 %	4 %
29 %	3 %	24 232	32 %	7 %	26 601	29 %	17 %
4 %	155 %	2 555	3 %	93 %	3 106	3 %	135 %
2 %	-48 %	1 549	2 %	-51 %	2 207	2 %	-30 %
		1 444			2 094		
0 %	16 %	3	0 %	-84 %	19	0 %	1 %
33 %	0 %	27 841	36 %	6 %	32 678	36 %	24 %
1 %	-76 %	294	0 %	-93 %	421	0 %	-90 %
8 %	0 %	6 507	8 %	1 %	7 165	8 %	11 %
0 %	-55 %	1 020	1 %	138 %	1 058	1 %	146 %
13 %	-22 %	6 768	9 %	-49 %	11 153	12 %	-16 %
7 %	20 %	4 661	6 %	-3 %	5 090	6 %	6 %
	-5 %	76 599		-9 %	90 721		8 %
	-5 %	76 493		-9 %	90 608		8 %
35 %	11 %	27 956	36,5 %	11 %	30 930	34,1 %	23 %
2 %	-48 %	1 552	2 %	-51 %	2 227	2,5 %	-30 %
		1 447			2 113		
63 %	-10 %	47 091	61,5 %	-15 %	57 564	63,5 %	2 %

GES : analyse des résultats 2024 isopérimètre 2023

Les émissions ont diminué entre 2022 (c) et 2024 (isopérimètre 2023) de 9 %. Cette baisse des émissions de GES s'explique par trois principaux facteurs :

- **La baisse des émissions de GES liés à la consommation d'électricité.** En effet, sur la période de 2022 (c) à 2024, la consommation d'électricité a baissé suite à la réduction des surfaces des bâtiments et à la mise en service de nouveaux bâtiments plus vertueux, notamment en BEFA, dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier. D'autres initiatives locales et écogestes au sein des entités ont contribué à cette réduction de consommation d'électricité.
- **La baisse des émissions de GES liés à l'obtention de données physiques réelles pour les déplacements professionnels,** en lieu et place de données d'entrées estimées les années antérieures.
- **La baisse des émissions de GES liés à la baisse des biens immobilisés (achats de bâtiments, véhicules, IT,...).**

Néanmoins, les émissions de GES augmentent pour les catégories suivantes entre 2022 (c) et 2024 :

- Hausse de la consommation **de carburants du groupe (catégorie 1-2)** des véhicules Apave (+7 %). Cependant, l'intensité carbone $\text{kgCO}_2\text{eq/k€ CA}$ de la catégorie 1-2 montre une légère baisse sur la période 2022 (c) à 2024 (isopérimètre 2023).
- Hausse de l'utilisation des **fluides frigorigènes**

dans le cadre des formations du groupe. Cette augmentation est notamment due au fait que les reportings de l'utilisation des gaz s'améliorent chaque année.

- Augmentation de l'**achat de produits et services**, directement liée à la forte croissance organique réalisée par le groupe en 2024. L'indicateur $\text{tCO}_2\text{eq/collaborateur}$ reste constant entre 2022 (c) et 2024, alors que l'indicateur $\text{tCO}_2\text{eq/CA}$ baisse de 26,0 en 2022 (c) à 24,1 en 2024.
- Hausse de la quantité de **déchets**, cette augmentation est notamment due au fait que les reportings des déchets générés sur les sites sont de plus en plus renseignés.



INTENSITÉ tCO₂eq/collaborateur des différents postes d'émissions entre 2022 (c) et 2024 (isopérimètre 2023)

POSTES D'ÉMISSIONS GHG PROTOCOL	tCO ₂ eq/collaborateur 2022 (c)	tCO ₂ eq/collaborateur 2023	tCO ₂ eq/collaborateur 2024	Évolution 2022(c) vs 2024 (isopérimètre 2023)
1-1 Émissions directes des sources fixes de combustion	0,1	0,1	0,1	=
1-2 Émissions directes des sources mobiles de combustion	1,8	1,8	1,8	=
1-4 Émissions directes fugitives	0,1	0,3	0,2	↑
2-1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0,2	0,1	0,1	↓
2-2 Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0,0	0,0	0,0	=
3-1 Produits et services achetés	2,1	2,0	2,1	=
3-2 Biens immobilisés	0,3	0,1	0,0	↓
3-3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie - Location Based	0,5	0,5	0,5	=
3-5 Déchets générés	0,0	0,0	0,1	↑
3-6 Déplacements professionnels	1,1	0,8	0,5	↓
3-7 Déplacements domicile Travail	0,4	0,4	0,4	=

105

INTENSITÉ kgCO₂eq/k€ CA des différents postes d'émissions entre 2022 (c) et 2024 (isopérimètre 2023)

POSTES D'ÉMISSIONS GHG PROTOCOL	kgCO ₂ eq/k€ CA 2022 (c)	kgCO ₂ eq/k€ CA 2023	kgCO ₂ eq/k€ CA 2024	Évolution 2022(c) vs 2024 (isopérimètre 2023)
1-1 Émissions directes des sources fixes de combustion	1,2	1,0	1,0	↓
1-2 Émissions directes des sources mobiles de combustion	22,4	21,4	21,0	↓
1-4 Émissions directes fugitives	1,3	3,1	2,2	↑
2-1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	3,1	1,5	1,3	↓
2-2 Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0,0	0,0	0,0	=
3-1 Produits et services achetés	26,0	24,0	24,1	↓
3-2 Biens immobilisés	4,3	0,9	0,3	↓
3-3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie - Location Based	6,4	5,9	5,6	↓
3-5 Déchets générés	0,4	0,2	0,9	↑
3-6 Déplacements professionnels	13,2	9,4	5,9	↓
3-7 Déplacements domicile Travail	4,8	5,4	4,0	↓



107

GES : analyse des résultats 2024

Concernant le périmètre 2024, compte tenu de l'entrée de plus de 30 entités dans le périmètre de consolidation de la DPEF, les émissions de GES du Groupe ont progressé entre 2022 (c) et 2024 de 8 %.

DPEF : INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS CLÉS 2024

	Bilan 2022 (c) tCO ₂ eq	Bilan 2023 tCO ₂ eq	Bilan 2024 tCO ₂ eq (isopérimètre 2023)	Bilan 2024 tCO ₂ eq (périmètre 2024)	2022 (c) - 2024 (isopérimètre 2023)
Intensité tCO ₂ eq/collaborateur	6,6	6,2	5,8	6,0	
Intensité kgCO ₂ eq/k€ CA	83,0	72,6	66,4	67,2	

CONSOMMATION ÉNERGIE

Depuis 2022, le groupe suit la consommation d'électricité à travers l'indicateur kWh/k€ CA.

Cet indicateur permet de suivre l'efficacité des actions menées au sein du Groupe (installation de panneaux photovoltaïques sur site, diminution de la surface des bâtiments éco-gestes,...).

	2022 (c)	2023	2024 (isopérimètre 2023)	2024 (périmètre 2024)
Consommation d'électricité en kWh/k€ CA	20	14,8	12,3	11,9

Electricité : analyse des résultats 2024 pro-forma 2023

La baisse de 2,5 kWh/K€ de CA entre 2023 et 2024 résulte des différentes actions mises en place par le Groupe :

- Présence de panneaux photovoltaïques sur certains sites Apave (Parc - Royaume-Uni, Rennes, Saint-Etienne, Le Havre, Cholet, Tunisie...),
- Diminution de la surface des bâtiments dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier,
- Eco-gestes mis en place au niveau local.

Electricité : analyse des résultats 2024

La baisse de 2,9 kWh/K€ de CA constatée entre 2023 et 2024 résulte des différentes actions mises en place par le groupe, d'une part, et à la part d'entités intégrées en 2024 plus sobres en consommation d'électricité.

—● **Pour plus de détails** sur nos engagements, voir p.50-51

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Grâce à la démarche OZA - Objectif Zéro Accident - et à la mobilisation des managers et de leurs équipes, le taux de fréquence des accidents a fortement baissé en 2024 par rapport à 2023 (3,92 en 2024 isopérimètre 2023 vs 5,18 en 2023). Cette mobilisation s'est traduite par le déploiement des causeries sécurité, des visites managériales sur le terrain et la remontée de nombreuses situations dangereuses via l'application Alert Sécurité d'Apave. Le taux de gravité n'est en revanche pas à l'objectif, notamment de par la forte inertie du nombre de jours d'arrêts dus à des accidents survenus en 2023.

—● **Pour plus de détails** sur nos engagements, voir p.50-51

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Apave investit dans le développement des compétences de ses salariés pour maintenir l'expertise et accompagner les carrières. Campus, l'organisme de formation interne, propose

ainsi des formations techniques et généralistes (management, RSE, éthique). Une grande partie des formations dispensées concerne des enjeux techniques et de sécurité, permettant de garantir le maintien d'un haut niveau d'expertise des équipes techniques et opérationnelles. Au-delà, des parcours de formation ciblés sont proposés, complétés par l'apprentissage terrain, la mobilité, et les feedbacks.

Apave a mené également des formations sur des enjeux plus transverses. Par exemple, la dynamique de l'école de la durabilité Apave (Apave Climate School) a été poursuivie en 2024, avec plus de 50 % des salariés du Groupe qui ont suivi les 2 modules obligatoires, réalisés durant le temps de travail.

—● **Pour plus de détails** sur nos engagements, voir p.50-51

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Apave considère la diversité comme une richesse. De façon spécifique, la féminisation constitue une priorité; un indicateur sur la représentation des femmes aux fonctions de management fait l'objet d'un suivi particulier.

Apave met en œuvre un plan d'action destiné à favoriser la diversité femmes/hommes au niveau du management, avec par exemple : l'existence d'un accord sur l'égalité professionnelle, la mise en place de campagne de lutte contre les discriminations, dont le sexisme au travail en particulier ou encore des actions volontaires de nomination de femmes à des postes d'encadrement. Ainsi, embauche, promotion, formation, rémunération, prévention des discriminations en sont les axes prioritaires.

Des actions d'accompagnement de cette politique ont

été menées en 2024, avec par exemple :

- la poursuite de la campagne de lutte contre le sexisme au travail en France, et son extension sur de nouvelles géographies,
- la signature de la charte d'engagement de l'initiative #StOpE (Stop au Sexisme Ordinaire en Entreprise),
- la valorisation des femmes occupant des fonctions de management et opérationnels.

Le taux de femmes managers a augmenté en 2024 pour atteindre 25,4 %. Par ailleurs, Apave a obtenu un score de 93/100 à l'Index Égalité 2024 (UES - France), avec des résultats en amélioration sur les écarts de rémunération comme suit :

- Écart de rémunération : 38/40 (37/40 en 2023)
- Écart d'augmentations individuelles : 20/20
- Écart de promotion : 15/15
- Pourcentage de salariés augmentés en retour d'un congé maternité : 15/15
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5/10

—● **Pour plus de détails** sur nos engagements, voir p.50-51

ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Groupe Apave mène une lutte active et préventive contre la corruption depuis de nombreuses années et

à l'échelle de l'ensemble du groupe. Son programme de conformité s'appuie sur un référentiel écrit déployé auprès de l'ensemble des tiers *via* le site internet du Groupe. Il se compose :

- d'un code Éthique ;
- d'un code Anti-corruption ;
- et d'une procédure de Recueil des signalements.

Ce programme est conforme aux obligations de la loi française n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (Sapin II). Toutes les filiales du groupe Apave sont soumises à cette obligation du fait de sa portée extra-territoriale.

Ce programme est audité annuellement par un organisme tiers indépendant.

En 2024, le Comité d'Audit et de Conformité du Groupe a réalisé 8 audits de filiales et mené 18 enquêtes.

Sur le plan de la formation, le module « Éthique & Anticorruption » a été déployé dans 89,7 % des filiales, couvrant 89,45 % des collaborateurs. Pour plus de détails concernant les engagements du Groupe en matière de lutte contre la corruption, vous référer à la section « Plan de Vigilance ».

—● **Pour plus de détails** sur nos engagements, voir p.50-51



INDICATEURS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX COMPLÉMENTAIRES

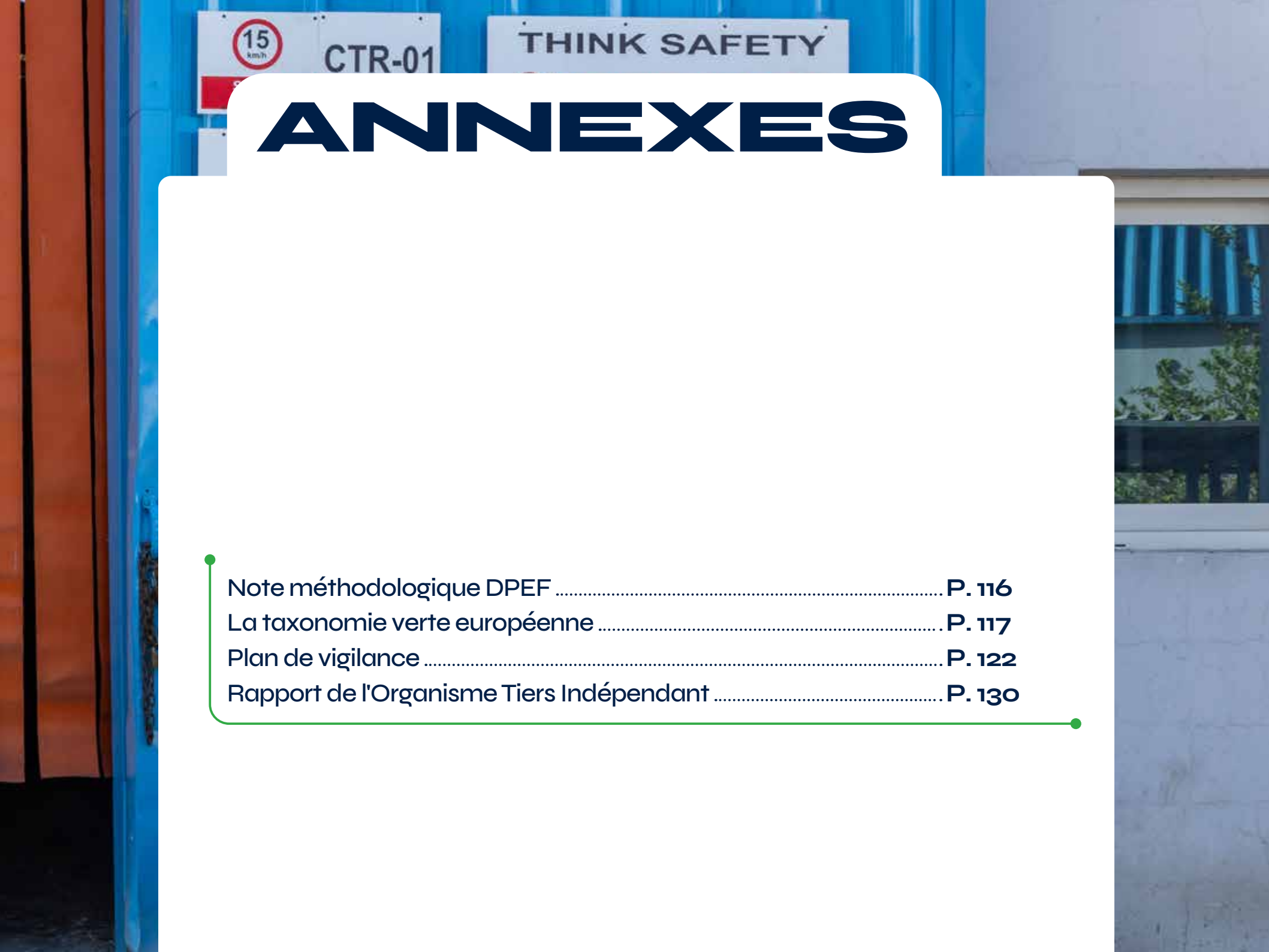
INDICATEUR	PÉRIMÈTRE	VALEURS 2024 (isopérimètre 2023)	VALEURS 2024 (périmètre 2024)
1. Clients et utilisateurs finaux			
Croissance du chiffre d'affaires Green & Social	Groupe	13,4 %	30 %
2. Climat & Environnement			
Émissions totales GES tCO ₂ eq	Groupe	76 599	90 721
Émissions totales GES scope 1 tCO ₂ eq	Groupe	27 956	30 930
Émissions totales GES scope 2 tCO ₂ eq	Groupe	1 552	2 227
Émissions totales GES scope 3 tCO ₂ eq	Groupe	47 091	57 564
Intensité Carbone kgCO ₂ eq/ k€ CA	Groupe	66,4	67,2
Intensité Carbone scopes 1&2 kgCO ₂ eq/ k€ CA	Groupe	25,6	24,6
Intensité Carbone scope 3 kg tCO ₂ eq/ k€ CA	Groupe	40,8	42,6
Intensité Carbone scopes 1,2,3 tCO ₂ eq/ collaborateur	Groupe	5,8	6,0
Consommation GAZ / CA (kWh / k€)	Groupe	4,9	4,4
Consommation carburant / CA (l / k€)	Groupe	9,09	8,38
Véhicules Faible émission polluants (vignettes crit'air 0 ou 1)	France	45 %	45 %
3. Formation & Développement des compétences			
CA Formation (k euros)	Groupe	175 512	196 312
Nombre de stagiaires formés	Groupe	468 762	603 135
Nombre d'élèves formés via CFA Apave (Camas)	Groupe	2 223	2 223
Nombre de salariés formés au risque Fraude (depuis 2021)	France	5 722	5 722
Formation Éco-conduite (nombre de personnes formées en 2024)	France	1 019	1 019
% de salariés ayant reçu au moins une formation dans l'année	UES	71 %	71 %
% masse salariale en formation	France	1,54 %	1,53 %
Heures formation sécurité/collaborateur	Groupe	5,69	5,66
4. Certification & Qualité			
Nombre de sites Apave certifiés ISO45001	Groupe	126	144
Évaluation fournisseurs ECOVADIS (gold ou platinum dans Top 100)	France	50 %	50 %
Nombre de nouveaux labels commercialisés	France	4	4
Nombre d'Organisations labellisées Groupe	Groupe	3 400	3 400

INDICATEUR	PÉRIMÈTRE	VALEURS 2024 (isopérimètre 2023)	VALEURS 2024 (périmètre 2024)
5. Gouvernance & Parité			
Index Homme : Femme	UES	93	93
Proportion de femmes membres du COMEX	Groupe	30 %	30 %
Proportion de femmes membres du Conseil d'Administration Groupe	Groupe	37,50 %	37,50 %
6. Distribution des effectifs			
Répartition salariés par sexe (% femmes)	Groupe	27,41 %	26,14 %
Répartition par ancienneté (% -6 ans)	Groupe	53,99 %	54,53 %
Répartition par ancienneté (% 6-15 ans)	Groupe	22,17 %	23,22 %
Répartition par ancienneté (% +15 ans)	Groupe	23,84 %	22,25 %
Répartition par âge (% -35 ans)	Groupe	29,55 %	34,08 %
Répartition par âge (% 35-55 ans)	Groupe	54,68 %	50,74 %
Répartition par âge (% +55 ans)	Groupe	15,76 %	15,18 %
7. Ressources Humaines & Conditions de travail			
Nombre d'alternants pour l'année	France	550	566
Rémunération annuelle brute moyenne	France	42 041	41 260
% de travailleurs handicapés	Europe	3,17 %	3,02 %
Écart salarial de genre moyen non ajusté	Europe	10,82 %	7,81 %
Taux d'engagement SpeakUp	Groupe	57 %	57 %
Taux de CDI	Groupe	89,4 %	89,1 %
Taux absentéisme	Groupe	1,2 %	1,2 %
Turnover	Groupe	14,92 %	14,92 %
Nombre de réunions avec les CSSCT	France	13	13
Nombre de réunions avec les IRP	France	208	208

INDICATEUR	PÉRIMÈTRE	VALEURS 2024 (isopérimètre 2023)	VALEURS 2024 (périmètre 2024)
Accords collectifs signés en 2024 :	UES	8	8
• Accord relatif à la mise en place du travail en poste continu ou discontinu au sein de l'UES Apave • Accord relatif au travail en mer au sein de l'UES Apave • Accord relatif au droit d'expression au sein de l'UES Apave • Accord relatif au don de jours au sein de l'UES Apave • Accord relatif à la base de données économiques, sociales et environnementales au sein de l'UES Apave • Accord relatif à la mise en place du Comité Européen au sein du Groupe Apave • Avenant n°1 à l'accord relatif aux Comités Sociaux et Économiques d'établissement et Comité Social et Économique Central et à la mise en place de représentants de proximité au sein de l'UES Apave • Avenant n°2 à l'accord relatif aux Comités Sociaux et Économiques d'établissement et Comité Social et Économique Central et à la mise en place de représentants de proximité au sein de l'UES Apave			







ANNEXES

Note méthodologique DPEF	P. 116
La taxonomie verte européenne	P. 117
Plan de vigilance	P. 122
Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant	P. 130

Annexe #1

NOTE MÉTHODOLOGIQUE DPEF

La Déclaration de Performance Extra financière du Groupe Apave présente les données de l'année civile 2024.

Le périmètre des indicateurs clés de performance (KPI) est aligné sur celui de la consolidation financière du Groupe Apave, à l'exception des acquisitions de l'exercice 2024, des cessions et des Sociétés Civiles Immobilières. Le périmètre de consolidation des indicateurs sociaux et environnementaux complémentaires est également précisé au cas par cas.

La collecte des données pour la DPEF repose sur plusieurs sources incluant des systèmes d'information intégrés ainsi que des états de suivi et des rapports consolidés. La collecte des données a été complète pour 99 % des entités concernées, représentant 98 % des effectifs¹.

Les données consolidées dans la DPEF sont soumises à un processus de contrôle interne en complément d'une vérification externe par un Organisme Tiers Indépendant (OTI). Ce processus inclut :

- la définition des méthodes de calcul par indicateur ;
- l'identification des sources de données ;
- une gouvernance de la donnée reposant sur des "Propriétaires de la donnée", des processus de collecte et de consolidation des données clairement établis ;

- un contrôle de cohérence des données collectées et le cas échéant entre les différents indicateurs ;
- une vérification des preuves documentaires (contrats, audits, certifications, rapports financiers).

L'analyse des risques RSE, les méthodes de calcul, la détermination du périmètre et les processus de collecte des informations sont précisées dans le document méthodologique S.DQSSE.36, disponible sur demande auprès de la DQSSE du Groupe.

Les Directions fonctionnelles impliquées dans la DPEF sont les suivantes :

- Direction Stratégie - RSE
- Direction Ressources Humaines
- Direction QSSE
- Direction de la Conformité
- Direction des Achats
- Direction Immobilière
- Secrétariat Général
- Direction Technique
- Direction Financière
- Direction Juridique
- Direction Communication

¹ Les informations ont été partiellement disponibles pour Certifer SA et BVT

Annexe #2

LA TAXONOMIE VERTE EUROPÉENNE

Contexte

Le règlement (UE) 2020/852 et ses actes délégués imposent aux entreprises cotées dépassant un seuil de 40 millions d'euros de chiffre d'affaires, 20 millions d'euros de bilan total ou 500 employés de publier des informations sur la durabilité de leurs activités économiques.

Le règlement Taxonomie instaure un cadre de classification harmonisé à l'échelle de l'Union européenne, visant à identifier les activités économiques qualifiées de durables. Cette classification repose sur six objectifs environnementaux définis à l'article 9 du texte, à savoir :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines
- Transition vers une économie circulaire
- Prévention et contrôle de la pollution
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

L'article 8 du règlement dispose de l'obligation d'inclure ces informations dans le rapport de gestion, en précisant la part du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et des dépenses d'exploitation

(OpEx) associées à des activités éligibles et alignées.

Le Groupe publie un rapport de Taxonomie Verte de manière volontaire. L'évaluation des activités éligibles repose sur l'analyse des annexes des actes délégués au règlement, ainsi que sur les recommandations du TIC Council, l'association professionnelle des TIC (Testing Inspection Control).





Périmètre de reporting

Le taux de couverture du rapport Taxonomie Apave inclut les trois principales entités françaises du Groupe (Apave SA, AEF et AICF) et Certifer, représentant 65% du chiffre d'affaires sur le périmètre DPEF consolidé de 2024.

Éligibilité des activités

Selon le guide du TIC Council, la fédération professionnelle internationale des acteurs du TIC, les services sont classés en quatre niveaux d'éligibilité à la Taxonomie :

- » Niveau L1 : services TIC éligibles à la Taxonomie
- » Niveau L2 : services TIC associés à des activités contributives, mais non explicitement mentionnés dans les actes délégués (réf. 2022/C 385/01 du 06/10/2022)
- » Niveau L3 : services TIC non éligibles, malgré leur contribution à l'atténuation du changement climatique
- » Niveau L4 : services non contributifs aux objectifs environnementaux de l'UE

Seules les catégories d'activités de niveau L1, matérielles pour Apave et mentionnées dans les actes délégués sont prises en compte :

- Infrastructure pour le transport ferroviaire (annexe I - 6.14)
- Services professionnels liés à la performance énergétique des bâtiments (annexe I - 9.3)
- Installation, entretien et réparation des équipements d'efficacité énergétique (annexe I - 7.3)

- Installation, entretien et réparation des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les bâtiments (et les places de stationnement attenantes aux bâtiments) (réf. 7.4)
- Installation, entretien et réparation des technologies d'énergie renouvelable (annexe I - 7.6)

Bien que certaines activités des organismes de contrôle tierce-partie soutiennent les objectifs environnementaux, elles sont considérées comme non éligibles pour le reporting 2024, selon le Règlement européen actuel de la Taxonomie.

Alignement des activités

L'article 3 du règlement précité dispose de critères cumulatifs permettant de déterminer l'alignement d'une activité avec les objectifs de l'UE. Pour être qualifiée de durable, une activité doit :

- Contribuer substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux énoncés à l'article 9, conformément aux articles 10 à 16;
- ne causer de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux énoncés à l'article 9, conformément à l'article 17;
- Être exercée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18; et
- Être conforme aux critères d'examen technique établis par la Commission Européenne.

L'évaluation de l'alignement des activités du Groupe Apave repose sur l'analyse des critères de **Contribution Substantielle (SC)**, du principe **DNSH** et des sauvegardes minimales :

- Les critères de Contribution Substantielle appliqués

aux activités visées par les services TIC s'appliquent également à ces derniers.

- Le principe DNSH stipule qu'une activité alignée ne doit pas causer de préjudice important à l'un des six objectifs environnementaux de l'UE.
- Les entreprises TIC, comme Apave, doivent aussi respecter les sauvegardes minimales en suivant l'OCDE et les Principes de l'ONU sur les entreprises et les droits humains. Cela implique des engagements sur les droits humains, l'anti-corruption, la concurrence loyale et la transparence fiscale (section éthique des affaires et lutte contre la corruption).

Compte tenu de l'évolution normative en cours, les analyses détaillées, visant à déterminer pour les catégories de chiffre d'affaires éligibles si elles sont alignées, sont reportées.

Méthodologie de reporting

Le reporting sur la taxonomie est piloté par un comité transverse réunissant les directions RSE, Financière, Technique et Immobilière. Ce comité est chargé de mettre à jour les méthodologies, les procédures de cartographie et de collecte de données, ainsi que d'élargir le périmètre de reporting.

Pour les indicateurs financiers, la part des activités éligibles est consolidée au numérateur des ratios d'éligibilité. Le dénominateur comprend la part totale du chiffre d'affaires (CA), des CAPEX et des OPEX du Groupe, sur les divisions du périmètre Taxonomie. Ces données proviennent des outils financiers (périmètre France), où la Direction Technique identifie les produits éligibles.

Résultats 2024

Le règlement (UE) 2020/852 impose aux entreprises éligibles à la taxonomie de publier trois indicateurs clés : la part de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissement (CapEx) et de leurs dépenses d'exploitation (OpEx) associées à des activités économiques alignées avec les objectifs environnementaux de l'Union européenne.

CHIFFRE D'AFFAIRES

ALIGNEMENT DES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES								
Activités éligibles économiques	CA absolue (M€)	CA proportion (%)	Atténuation au changement climatique (%)	Adaptation au changement climatique (%)	Ressource en eau et ressources marines (%)	Economie circulaire (%)	Pollution (%)	Biodiversité et écosystèmes (%)
Chiffre d'affaires (périmètre taxonomie)	891 M€	100 %	N/D	N/D	N/A	N/A	N/A	N/A
Infrastructure pour le transport ferroviaire (annexe I - 6.14)	55 M€	6,18 %	N/D	N/D	N/A	N/A	N/A	N/A
Services professionnels liés à la performance énergétique des bâtiments (annexe I - 9.3)	13,9 M€	1,56 %	N/D	N/D	N/A	N/A	N/A	N/A
Installation, entretien et réparation des équipements d'efficacité énergétique (annexe I - 7.3)	3,8 M€	0,43 %	N/D	N/D	N/A	N/A	N/A	N/A
Installation, entretien et réparation des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les bâtiments (et les places de stationnement attenantes aux bâtiments) (réf. 7.4)	1,7 M€	0,19 %	N/D	N/D	N/A	N/A	N/A	N/A
Installation, entretien et réparation des technologies d'énergie renouvelable (annexe I - 7.6)	0,53 M€	0,06 %	N/D	N/D	N/A	N/A	N/A	N/A
Activités éligibles à la taxonomie	74,93 M€	8,41 %	N/D	N/D	N/A	N/A	N/A	N/A

Les investissements réalisés pour se conformer au Décret Tertiaire sont classés en dépenses d'investissement (CAPEX) et éligibles à la taxonomie verte, sans distinction.

CAPEX

CRITÈRES DE CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE								
Activité éligibles économiques	CA absolue (M€)	CA proportion (M€)	Atténuation au changement climatique (%)	Adaptation au changement climatique (%)	Ressource en eau et ressources marines (%)	Economie circulaire (%)	Pollution (%)	Biodiversité et écosystèmes (%)
CAPEX (Acquisition immobilisations corporelles de la période)	133 M€	100 %	N/D	N/D	N/A	N/A	N/A	N/A
Investissements liés au décret tertiaire	1,1 M€	0,86 %	N/D	N/D	N/A	N/A	N/A	N/A

121

Le Groupe publie les dépenses d'opérations (OPEX) 2024 liées à des activités durables, sans distinction. Conformément aux normes comptables françaises (French GAAP), les contrats de location de la flotte automobile, ainsi que les locations d'agences et de centres de formation, sont classés en OPEX.

L'identification des baux de bureaux et de laboratoires éligibles étant en cours, ils sont exclus de la déclaration cette année.

OPEX

CRITÈRES DE CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE								
Activité éligibles économiques	CA absolue (M€)	CA proportion (M€)	Atténuation au changement climatique (%)	Adaptation au changement climatique (%)	Ressource en eau et ressources marines (%)	Economie circulaire (%)	Pollution (%)	Biodiversité et écosystèmes (%)
OPEX	779 M€	100 %	N/D	N/D	N/A	N/A	N/A	N/A
Contrats de véhicules verts	0,6 M€	0,078 %	N/D	N/D	N/A	N/A	N/A	N/A

Annexe #3

LE PLAN DE VIGILANCE

Le présent chapitre du rapport vise à répondre aux exigences de la loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, en matière d'identification des risques et de prévention des atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement, résultant de leurs activités, de celles de leurs filiales et de celles des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels elles entretiennent une relation commerciale établie.

1 Le comité de vigilance du Groupe

Un comité de vigilance a été mis en place pour le Groupe en janvier 2020.

Il est composé du Secrétaire Général, des membres du Comité d'Audit de Conformité du Groupe, la Directrice du Contrôle Interne, la Directrice RSE et de la Directrice QSSE.

Les missions de ce comité ont été définies par la Direction Générale du Groupe après consultation du Conseil d'administration. A savoir :

- Etablir le plan de vigilance du Groupe Apave ;
- Diffuser le plan de vigilance auprès des parties prenantes du Groupe Apave ;
- Suivre la mise en œuvre des mesures d'atténuation et de prévention des risques ;
- Adapter le plan de vigilance aux nouveaux risques auxquels les entités du Groupe pourraient être

confrontées.

- Par l'intermédiaire de ses membres, assurer une veille permanente et une action appropriée en cas de situation de risque particulière.

Ce comité est rattaché au Directeur Général du Groupe. Il rend compte annuellement de son activité au Conseil d'administration.

2 Le plan vigilance du Groupe

Le plan de vigilance du Groupe Apave repose sur ses engagements relatifs à la protection des personnes (santé-sécurité) et des droits humains et à la préservation de l'environnement.

Ces engagements ont été déployés à l'ensemble des collaborateurs mais également aux tiers qui interagissent avec les entités du Groupe à travers :

- Le présent rapport intégré
- La politique Sécurité, Santé et Environnement et le

- manuel SSE Groupe
- Le code éthique
- Le code anti-corruption
- Le manuel de management de la sûreté
- La politique de protection des données personnelles
- La procédure de recueil des signalements
- La charte des achats responsables
- La stratégie RSE

Le périmètre de ce plan de vigilance est le même que celui de la DPEF.

Le plan de vigilance comprend les cinq mesures suivantes :

1. Une **cartographie des risques** destinée à leur identification, leur analyse et leur hiérarchisation ;
2. Des **procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs** avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, au regard de la cartographie des risques ;
3. Des **actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves** ;
4. Un **mécanisme d'alerte et de recueil des signalements** relatifs à l'existence ou à la réalisation des risques ;
5. Un **dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité**.

2.1 La cartographie des risques

La cartographie des risques couverts par le devoir de vigilance s'appuie sur :

- Les cartographies des risques éthique et anti-corruption
- La cartographie des risques majeurs d'Apave
- La cartographie des risques RSE
- La cartographie de la protection des données personnelles
- La cartographie des pays à risque vis à vis de la sûreté
- Les audits internes (Santé, sécurité, process, éthique, sûreté, RGPD, Qualité, et...)
- Les signalements
- Le retour d'expérience du déploiement depuis plusieurs années des différentes politiques, codes et manuels du Groupe
- Les évaluations externes

Les risques ont été recensés au travers d'une approche comprenant 3 thèmes :

- **Les impacts dus aux activités d'Apave sur l'environnement** ; il s'agit pour le Groupe :
 - Des émissions de gaz à effet de serre (GES) : voir DPEF.
 - De la consommation énergétique : voir DPEF.
 - Des pollutions spécifiques : la détention de sources radioactives génère un risque de pollution accidentelle en cas de perte, de mauvaise utilisation ou de vol, la collecte et le traitement des déchets dangereux ; cela concerne également les risques liés aux activités d'analyse de sols.

► La santé et la sécurité des personnes

- Sécurité : voir DPEF.
- Santé : ergonomie...
- Hébergements et conditions de travail : il s'agit de risques localisés où des salariés Apave sont hébergés de façon temporaire, ou de conditions de travail difficiles.



► Les droits humains

- Protection des données personnelles : les systèmes d'information sont parfois fragiles dans certains pays ; la formation professionnelle est un métier qui gère des données personnelles.
- Sûreté : les zones d'implantation Apave sont parfois situées dans des territoires à risque.
- Discrimination, atteinte à la dignité : dans certains territoires, la discrimination peut se décliner sous la forme de sexisme, homophobie, racisme... ; ceci recouvre également les problèmes de harcèlement.
- Liberté syndicale et d'expression : certains régimes limitent fortement la liberté syndicale ou l'expression des salariés.
- Liberté de circuler : dans certaines zones, certaines personnes sont limitées dans leurs déplacements.
- Recours à des fournisseurs et sous-traitants pour la réalisation de nos activités.

Ils sont évalués selon leur fréquence, leur gravité et le niveau de maîtrise, ce qui a permis de les classer suivant 4 niveaux :

- » Vert : mineur
- » Jaune : moyennement critique, ou maîtrisé
- » Orange : très critique
- » Rouge : majeur (risque qui nécessite un plan d'actions)

Les résultats de cette analyse sont résumés dans le tableau ci-après :

GROUPE APAVE¹

THÈME	RISQUE	Afrique du Nord	Afrique sub-saharienne	Asie	Inde	Moyen-Orient	Europe (hors France)	Amérique	Océanie	France	Prestataires et sous-traitants
Environnement	GES										
	Énergie										
	Pollutions spécifiques		(sources, sols)		(risques sources)	(sources à Oman)	sources CND				prélèvement sols
Protection des personnes	Sécurité		(sauf Oil & Gaz : faible)			(niveau Oil&gaz)					
	Santé au travail				sources et RI*	sources et RI*	sources et RI*	sources et RI*	sources et RI*	sources, risque chimique	prélèvement sols
	Hébergements et conditions de travail										
Droits Humains	Protection des données							2	2		
	Sûreté										
	Discrimination										
	Liberté syndicale et d'expression										
	Liberté de circuler										

125

* RI : Rayonnements ionisants (exposition)

(1) Afrique du Nord : Algérie, Maroc, Tunisie

Afrique sub-saharienne : Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Maurice, Sénégal, Tchad

Asie : Corée du sud, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Vietnam

Moyen-Orient : Oman, Emirats Arabes Unis, Qatar, Koweït, Arabie Saoudite

Amérique : Canada, Etats-Unis, Guyane Britannique, Guyane Française

Europe (hors France) : Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Macédoine, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie

Océanie : Australie

NB : les filiales de l'Amérique Latine ne sont pas évaluées (très peu de personnes)

(2) La cartographie des risques est en cours de réalisation pour les nouvelles acquisitions

4 niveaux de risques

Mineur

Moyennement critique

Très critique

Majeur

2.2 Plan d'action

Bilan des actions du plan de vigilance édition 2024

Pour les risques "très critiques"

- GES et énergie : mise en place d'une stratégie RSE Groupe, comprenant un volet sur les gaz à effet de serre et l'énergie : réalisé.
- Sûreté : Audits sûreté, plan de protection locaux avec déploiement du programme résilience ISOS (sécurité des collaborateurs en Afrique réalisé): Cameroun Sénégal et Niger.
- Audits sûreté, plan de protection locaux : Pologne, Slovaquie, Danemark, Norvège, Singapour, Nouvelle Calédonie avec plan d'urgence suite aux émeutes. USA (Houston), et Guyana avec plan d'urgence.

Plan d'action 2025 pour les risques très critiques :

- GES et énergie : Poursuite du déploiement de la stratégie RSE Groupe, comprenant :
 - Un bilan gaz à effet de serre élaboré sur les 3 scopes sous le contrôle d'un tiers de confiance et l'audit d'un Organisme Tiers Indépendant.
 - Un plan d'action de décarbonation.
- Protection des données personnelles, hors Europe : consolidation du plan d'action et de contrôle pour l'ensemble des entités du groupe, déployé selon les risques et la réglementation des pays.
- Sûreté Afrique du Nord et Subsaharienne : audits et plans sûreté locaux Angola, Guinée équatoriale et Guinée Conakry.

- Discrimination au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne ; liberté syndicale et d'expression :
 - Poursuite des audits éthiques
 - Campagnes d'affichage des codes éthiques
 - Campagne de recyclage de la formation éthique (e-learning)
- Liberté syndicale et d'expression (Zone Asie) : refonte du programme du programme d'audit éthique sur la zone Asie compte tenu des évolutions du Groupe dans cette zone.

2.3 Evaluation des filiales

Audits internes :

Les filiales du Groupe sont régulièrement auditées au travers de quatre organes :

- La fonction QSSE qui réalise des audits intégrant, entre autres, des points sur la déontologie, la fraude, les relations avec les sous-traitants, la protection de l'environnement et la sécurité et santé des intervenants ;
- Le Comité d'Audit et de Conformité qui veille au bon déploiement et au respect des procédures éthiques et anti-corruption ;
- La Direction Sûreté qui réalise des audits sur les entités du Groupe pour s'assurer de la mise en place de protections contre les menaces physiques, climatiques et logistiques ;
- La Direction du Contrôle et de l'Audit Interne qui veille au respect de l'ensemble des instructions du Groupe.



Ces organes mènent des audits directement mais s'appuient également sur des réseaux de responsables et de correspondants (HSE, Conformité, Sécurité et Contrôle Interne) qui réalisent les contrôles de premiers niveaux et/ou des audits dans leurs entités.

En fonction des périmètres de chacun de ces organes, dans la mesure du possible, le plan d'action lié au plan de vigilance est intégré dans leurs grilles d'audits.

Audits externes :

Le système de conformité éthique du Groupe est audité annuellement par un organisme tiers indépendant.

Les filiales du Groupe sont très régulièrement auditées par des organismes tiers indépendants afin de pouvoir maintenir ou obtenir leurs certifications et accréditations nécessaires à leurs activités.

Toutes les nouvelles acquisitions sont auditées préalablement sur les aspects financier, juridique, et éthique.

2.4 Evaluation des fournisseurs et sous-traitants

En fonction des activités et des risques, des questionnaires et audits sont réalisés auprès de nos fournisseurs et sous-traitants.

Les actions engagées et suivies :

- *via* sa « Charte Achats Responsables », Apave définit les critères sociaux et environnementaux pris en compte dans la sélection de ses fournisseurs. Ce dispositif a été renforcé, avec la mise en place d'une « Charte Relation Fournisseur Apave », signée entre Apave et ses principaux fournisseurs et sous-traitants (CA>50k€) et qui formalise leurs engagements mutuels prenant en compte des critères environnementaux et sociétaux ;
- depuis 2019, Apave s'est engagée avec le prestataire indépendant ECOVADIS dans une évaluation des 500 premiers fournisseurs en matière de développement durable et responsabilité sociétale ;
- sur les dépenses réalisées en France, 45 % des dépenses sont effectuées avec des fournisseurs disposant du label Ecovadis ;
- sur les 125 fournisseurs ayant le label Ecovadis, 50 % sont d'un niveau Bronze et Argent (34 % des dépenses) et 50 % des fournisseurs sont d'un niveau Or et Platinum (représentant 66 % des dépenses) ;
- Apave a souscrit un contrat auprès du prestataire Provigis, afin de collecter un ensemble de documents « réglementaires » auprès de ses fournisseurs et de faire signer à ceux considérés comme critique un questionnaire éthique répondant à la loi Sapin II ;
- sur les 1 789 fournisseurs >5 k€, 79 % sont à jour des documents réglementaires, 78 % ont fourni l'attestation d'assurance RC (document ajouté en 2022), 41 % des prestataires concernés ont complété

le questionnaire éthique loi Sapin II et 35 % des prestataires concernés ont signé la Charte Relation Fournisseur Apave ;

- concernant la sécurité, Apave s'assure que les sous-traitants se conforment aux règles Santé et Sécurité définies par le Groupe, ces derniers restant responsables de leur propre sécurité. Les consignes de sécurité et les campagnes sécurité que Apave réalise pour ses collaborateurs sont communiquées aux sous-traitants concernés.

2.5 Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

Dans le cadre du Programme de conformité du Groupe, Apave a mis en place un système de recueil de signalement de faits, conduites ou situations contraires au code d'éthique et au code anti-corruption du Groupe. Ce système est opéré *via* une plateforme sécurisée gérée par un tiers de confiance qui est chargé de recueillir les signalements afin d'assurer un traitement indépendant et efficace des signalements. Il est étendu systématiquement à l'ensemble des nouvelles acquisitions du Groupe.

Ce système enveloppe l'ensemble des sujets concernés par la loi sur le devoir de vigilance.

Il est accessible à l'ensemble des collaborateurs mais également à des fournisseurs et sous-traitants. La procédure est en ligne sur notre site internet

<https://www.apave.com/fr-FR/Le-Groupe/Nos-valeurs>



③ Suivi du plan de vigilance

129

Un comité de vigilance a été mis en place pour le Groupe en janvier 2020.

Le comité de vigilance est chargé de veiller à l'application des mesures de vigilance et d'évaluer leur efficacité.

Une fois par an, un bilan est réalisé au préalable par le comité de vigilance pour vérifier la réalisation du plan d'action lié au plan de vigilance.

Les membres du comité de vigilance sont avertis de toute nouvelle acquisition d'entité ou d'implantation à l'étranger ou tout autre événement significatif au sein du Groupe, pour évaluer l'impact et les risques.

Le plan de vigilance est mis à jour au moins une fois par an, à l'occasion de l'édition du rapport intégré annuel, en tenant compte des nouveaux risques, activités ou implantations.

Annexe #4

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion.

Exercice clos le 31 décembre 2024

AUX ACTIONNAIRES

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, également commissaire aux comptes de la société APAVE, accrédité par le COFRAC Validation/Vérification sous le numéro 3-1901 (accréditation dont la liste des sites et la portée sont disponibles sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), ainsi qu'à la demande de la Société et hors champ d'accréditation, une conclusion d'assurance raisonnable sur une sélection d'informations, préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, présentées dans le rapport de gestion d'APAVE (ci-après la « Société » ou l'« Entité ») en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce (dans leurs versions antérieures au 1^{er} janvier 2025).

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre

en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'Informations

Concernant les informations sélectionnées par la Société¹, nous avons mené, à la demande de la Société dans un cadre volontaire, des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe « Nature et étendue des travaux » ci-dessus pour les indicateurs clés de performance et pour les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.

L'échantillon sélectionné représente ainsi 66 % des effectifs et

1. Poste 1-2 du bilan carbone : Émissions directes des sources mobiles de combustion, Poste 3-1 du bilan carbone : Produits et services achetés, Poste 3-6 du bilan carbone : Déplacements professionnels, Consommation d'électricité en kWh / k€ chiffre d'affaires, Taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail, Nombre d'heures de formation par collaborateur, Pourcentage de femmes managers, Pourcentage de déploiement (sociétés et collaborateurs) de la formation « éthique et corruption », Taux de formation des collaborateurs aux modules Climate School.

62,5 % des informations environnementales. Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par la Société.

Conclusion d'assurance raisonnable

A notre avis, les informations sélectionnées par la Société ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'Entité.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;

- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'Entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce (dans leurs versions antérieures au 1^{er} janvier 2025) ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3^o du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce (dans leurs versions antérieures au 1^{er} janvier 2025), à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques, constatées ou extrapolées. Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par

la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il nous appartient également d'exprimer, à la demande de l'entité et hors champ d'accréditation, une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les informations sélectionnées par l'entité¹ ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- le cas échéant : la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Le présent rapport est établi conformément au programme de vérification RSE_SQ_Programme de vérification_DPEF.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du code de commerce et le code de

déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre décembre 2024 et mai 2025 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nous avons mené une douzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la Direction générale, la Direction des Ressources humaines, la Direction Santé Sécurité Environnement et la Direction de la Formation.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations. Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

1. Poste 1-2 du bilan carbone : Émissions directes des sources mobiles de combustion, Poste 3-1 du bilan carbone : Produits et services achetés, Poste 3-6 du bilan carbone : Déplacements professionnels, Consommation d'électricité en kWh / k€ chiffre d'affaires, Taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail, Nombre d'heures de formation par collaborateur, Pourcentage de femmes managers, Pourcentage de déploiement (sociétés et collaborateurs) de la formation « éthique et corruption », Taux de formation des collaborateurs aux modules Climate School

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 (dans leurs versions antérieures au 1^{er} janvier 2025) en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 (dans leurs versions antérieures au 1^{er} janvier 2025) lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 (dans leurs versions antérieures au 1^{er} janvier 2025) ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été réalisés au niveau de l'Entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'Entité consolidante et dans une sélection d'entités ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.

1. Apave SA, Eurocontrol SA et Eurocontrol Asistencia Tecnica, Apave Infrastructures et Construction, Apave Exploitation

Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices¹ et couvrent entre 51 et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; les procédures mises en œuvre pour l'assurance raisonnable ont nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant Forvis Mazars SAS (Lyon)

Lyon, le 12 juin 2025

Paul Maisonneuve
Associé

**Alexandra
Bertucat-Louwagie**
Associée

Paul-Armel Junne
Associé

ANNEXE 1 : INFORMATIONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Informations qualitatives (actions et résultats) relatives aux principaux risques

- ▶ Non contribution aux efforts collectifs de décarbonation pour Apave et pour ses clients ;
- ▶ Non contribution aux efforts collectifs de de décarbonation, et accroissement des dépenses de consommation énergétique, contribuant au dérèglement climatique et à ses conséquences ;
- ▶ Hausse de l'accidentologie et de l'absentéisme, et risques d'atteinte à l'intégrité physique des salariés par l'absence de mesures de prévention ;
- ▶ Perte d'expertises nécessaires dans l'exercice de nos activités, et perte de compétitivité par insuffisance de prise en compte ou méconnaissance de nouveaux attendus : durabilité, savoir-être... ;
- ▶ Discrimination à l'embauche, salariale ou de progression et de mobilité professionnelle entre les hommes et les femmes ;
- ▶ Fraude, Corruption, non application des réglementations française (Sapin II) et locale, et dégradation des relations clients et fournisseurs.

Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clés de performance

- ▶ Tonnes CO₂ équivalent / collaborateur (Postes 1-2 - Émissions directes des sources mobiles de combustion, 3-1 - Produits et services achetés et 3-6 - Déplacements professionnels) ;
- ▶ Consommation d'électricité en kWh / k€ chiffre d'affaires ;
- ▶ Taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail ;
- ▶ Nombre d'heures de formation par collaborateur ;
- ▶ Pourcentage de femmes managers ;
- ▶ Pourcentage de déploiement (sociétés et collaborateurs) de la formation « éthique et corruption » ;
- ▶ Taux de validation des deux modules obligatoires « Apave Climate School ».



Directeur de la publication : Emmanuelle Brunet | Rédaction en chef : Mélanie Desternes | Coordination : Nabil El-Hadri | Rédaction : équipes RSE, Communication | Conception-réalisation :  SPÉCIFIQUE - www.specifique.com |
Crédits photos : Olivier Studio, Apave, Iannis G/Rea, Victor Welter/Shutterstock, IRISNDT, Yann Arthus Bertrand, Jean-Nicholas Guillo/Rea, Cristophe Viseux, PPL Training, Wright Studio/Shutterstock, PIM, Matthieu Douhaire/Rea, Getty Images, Alain Doucé, Trainor, Claude Cruells, Lionel Ruhier, Mattia Fonio, Ricochet 64/Shutterstock, Heude Bâtiments, Definox, RTP France, High Fliers/Shutterstock, KlingSup/Shutterstock, Christopher Hoffmanns, EDF, Milosk50 /Shutterstock, GVM, Panzani, Les Mousquetaires, Julien Decoignac | Illustration : Leonel Lopes.



www.apave.com